

La **Voix**

de l'

U N A A G A R

Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

*Bonne et heureuse année
2015*



U N A A G A R

sur
internet :

www.unaagar.asso.fr

BULLETIN TRIMESTRIEL

Janvier 2015 - n° 182 - 49^{ème} année

Sommaire

Edito	3
La Vie des Régions	4-12
La vie des Amicales de Compagnies	13
Sorties et Voyages des Amicales	14-23
Congrès 2015 Compiègne Chantilly	17-20
Musique, Arts et Culture	24-27
Société	28
Santé / Autonomie	29
Carnet / Hommages / Calendrier	30-31
Les commissions	32
Conseil d'Administration UNAAGAR	33
Répertoire des Amicales de Compagnies Élus et représentants Cavamac - Praga	34
Répertoire des Amicales de Régions	35

Secrétaire
Jocelyne FOURNIÉ
30 rue Olivier Noyer
75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67
email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence
mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication
Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €
Abonnement annuel : 4 numéros 16 €
réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR
n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971 - AIP 0001119

La Voix de l' **UNAAGAR**

*vous présente ses vœux de bonne
et heureuse année pour 2015*

Avec l'arrivée de la nouvelle année, votre bulletin 182 fête ses 49 ans !

Les rubriques habituelles de ce numéro confirment le dynamisme de vos Amicales, les plaisirs et intérêts que vous partagez à l'occasion des multiples assemblées et sorties auxquelles vous participez.

Vous trouverez des informations utiles sur le Chèque Emploi Service Universel (CESU), sur les coûts et aides d'une entrée en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Les pages « Musique, arts, culture » vous donneront un avant goût de l'exposition Pierre Bonnard, à venir en mars 2015, au musée d'Orsay. Elles vous feront découvrir de nouvelles lignes "passionées" de notre confrère Gascon : Paco.

Enfin, nous vous proposons à nouveau, en pages centrales, toutes les informations sur le CONGRES UNAAGAR 2015 pour lequel nous vous invitons à retourner, dès maintenant, si ce n'est déjà fait, votre bulletin d'inscription.

Bonne Lecture

Congrès UNAAGAR 3, 4 et 5 juin 2015

Princières, royales, impériales : CHANTILLY et COMPIÈGNE en PICARDIE

Votre présence est attendue :

- le 3 juin dès 9h30 afin d'assister aux travaux de l'Assemblée Générale et du Congrès, travaux suivis de la soirée de gala à l'abbaye de Chaalis.
- les 4 et 5 juin afin de profiter des 2 prestigieuses journées d'excursions au Domaine de Chantilly et dans le Compiégnois.

Inscrivez-vous rapidement :

- En retournant votre bulletin d'inscription (page 19), à l'APAGAR
- En réservant directement votre hôtel (page 20), en précisant tarif spécial UNAAGAR

*La dernière journée d'excursion du 5 juin se termine par le dîner de "l'au revoir" dans les salons de l'hôtel Mercure (compris dans le tarif indiqué de 110 €).



Chères Consœurs, Chers Confrères,

En ce début 2015, je vous adresse, à titre personnel et au nom des membres du conseil d'administration de l'UNAAGAR, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année.

Je souhaite qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous les vôtres, bonheur, joie et surtout santé, ce bien le plus précieux que chacun d'entre nous désire conserver malgré le poids des années.

Ces vœux, je les destine plus particulièrement à toutes celles et tous ceux qui sont seuls, souffrants, confrontés à des difficultés. Qu'ils sachent que l'équipe dévouée qui m'entoure, les Présidents des Amicales de Régions et de Compagnies peuvent apporter, à tout moment, conseils, aide et réconfort.

Espérons une année 2015 plus profitable aux retraités que celle qui vient de s'achever.

De réforme en réforme, de loi de finances en loi de finances, les retraités sont mis sérieusement à contribution, depuis 3 ans, pour tenter de rééquilibrer les finances publiques :

- Loi de financement de la sécurité sociale 2013 : nouvelle Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) de 0,30% prélevée sur nos retraites obligatoire et complémentaire.
- Impôt sur le revenu payé en 2014 : les majorations de pension accordées aux parents de trois enfants et plus sont désormais soumises à l'impôt et certains retraités subissent la suppression de la demi-part « personne isolée ».
- Augmentation du taux de CSG sur les pensions de retraites qui passe de 3,80% à 6,60%, dès 2015, pour 460.000 retraités.
- Report des revalorisations de nos retraites :

Pour notre RBL : aucune revalorisation pendant 18 mois (avril 2014 à octobre 2015). Seuls les retraités percevant des pensions inférieures à 1200 euros devraient recevoir une prime de 40 euros début 2015...)

Pour notre RCO : report d'avril à octobre de la revalorisation fixée par le Conseil d'Administration de CAVAMAC à 1,17%. Du fait du report de date, l'impact de cette revalorisation se trouve, cette année, réduit de moitié. Pour rappel, toutes les autres professions libérales continuent de bénéficier d'une revalorisation de leur retraite complémentaire dès le 1er janvier de chaque année !

Vous comprenez pourquoi, Chères Consœurs, Chers Confrères, nous devons continuer à nous rassembler, toujours plus nombreux, sous la bannière UNAAGAR, aux côtés de la CNRPL (Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales) et de la CFR (Confédération Française des retraités) afin de mieux assurer notre représentation et notre défense.

Sur le sujet de la représentation, encore un vœu : que CAVAMAC et PRAGA entendent notre demande maintes fois exprimée et acceptent, enfin, de revoir à la hausse le nombre des retraités agents généraux siégeant dans les Conseils d'Administration. Il nous paraît tellement légitime que les 19188 allocataires RCO et que les 8182 conjoints survivants puissent être équitablement associés aux travaux qui concernent les régimes de retraite et de santé de la grande famille des agents généraux d'assurances actifs et retraités.



Georges Belat
Président de
l'UNAAGAR



ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI

LIEU : Hôtel du Parc Saint Hippolyte

Nous avons réuni 38 membres auxquels s'ajoutent 39 pouvoirs pour faire un total de 77 votants, 45 convives au repas.

Une circulation routière difficile ayant retardé la plupart de nos confrères strasbourgeois, le café d'accueil a dû être prolongé et le Président WEIBEL a pu ouvrir la séance à 10 h 30 en accueillant :

NOS INVITES : - Monsieur Philippe JARDEL, Président

AGEA ALSACE et
Administrateur CAVAMAC,
- Madame Sabine REY,
Vice-Présidente AGEA
ALSACE,

- Monsieur Charles
CAILLAUD, Vice-Président
UNAAGAR National,
- Monsieur Guillaume
HERT, Directeur Commercial
de la Société IN'AIR.

Nous saluons, pendant
une minute de silence, nos
confrères décédés :

- Maud CLAD, Marcel
BONNET, Raymond
POPPELE, Jean KIENTZ, Marie-Louise GULLY, René
SCHOENER, Jean SCHIFFMACKER, Christian STARCK,
Frédéric KOCH, Serge HATCH.

Le Secrétaire Général, Maurice PEINCHINA, rappelle les
points essentiels évoqués lors de notre AG 2013 dont le CR
a été distribué à l'accueil.

Le Président WEIBEL nous communique les nouvelles
adhésions : Maryse POPPELE, Guy JOSSEAUME, René
BADER, Etienne LELEU, Francis CHRISTMANN, Michel
JENNY.

Nous enregistrons malheureusement une dizaine de départs,
notamment par décision du Comité, les divers rappels de
cotisation n'ayant pas abouti.

Rapport financier : Joseph MULLER, notre efficace
Trésorier, nous a distribué un bilan clair et précis, arrêté
au 31.12.2013, faisant apparaître... UN BENEFICE DE
257 €. Bravo ! Les contrôleurs des comptes, Gilbert GINTZ
et Jean-Claude BAUR, ayant constaté et approuvé la rigueur
de cette comptabilité, quitus est donné au Trésorier sous les
applaudissements.

Le Président WEIBEL nous informe que le BUA (Bulletin
Unique d'Adhésion) passe de 60 à 70 euros en 2015, répartis
pour moitié entre Amicales de Régions et Amicales de
Compagnies. Aussi, pour des raisons de simplification, nous
adoptons à l'unanimité l'augmentation de notre cotisation
régionale de 33 à 35 €.

Rapport Moral du Président : Guy WEIBEL souligne
que si notre Amicale « se porte bien », elle souffre d'un
décroissement des effectifs. Les 6 dernières années ont vu le
départ d'environ 60 adhérents qui ne sont remplacés que par
une trentaine de nouvelles adhésions. Dans la même période,
notre effectif est passé de 200 à 143 membres. La double
appartenance est nécessaire, les amicales de compagnies
et de régions étant complémentaires dans les assistances de

toute nature qu'elles apportent
aux adhérents.

- Les deux réunions
annuelles de notre bureau
permettent d'examiner et
de résoudre les questions
de trésorerie, recrutement,
organisation de l'AG, révision
des effectifs notamment pour
les non cotisants de trois ans
et plus (il s'agit là de personnes
très âgées, en maison de
retraite ou décédées sans que
nous en soyons informés).

- Composition actuelle
du Bureau :

Pierre
GRIENENBERGER Président Honoraire, Jean-Claude
SECKLER Président d'Honneur, Guy WEIBEL Président,
Maurice PEINCHINA Vice-Président et Secrétaire Général,
Roger KLEIN Secrétaire Général Adjoint, Joseph MULLER
Trésorier, Daniel JOSSEAUME Trésorier-Adjoint, Christine
WEIBEL Déléguée aux loisirs et à l'action sociale, Annette
GEBEL Assesseur.

- Nous avons été frappés par la disparition brutale de Serge
HATCH, compagnon de route de notre Comité et ami de
longue date. Nous le regrettons amèrement. Un successeur
sera prochainement désigné.

- L'habituelle invitation du Président, avec Christine
WEIBEL et Joseph MULLER, à l'AG des actifs permet de
bonnes perspectives pour de nouvelles adhésions.

- François BOURGEOIS a été reconduit dans sa fonction
comme Délégué Régional de la Commission Sociale.

- Christine WEIBEL a honoré dans la Voix de l'UNAAGAR
Raymond MAIRE, ardent défenseur de la Tour du Faudé à
ORBÈY et Jean Pierre GEIGER qui, avec Rosette, participe
activement à la vie de l'écomusée d'Alsace à UNGERSHEIM.

- Le point RCO est revalorisé de 1,17 % pour 2014,
MAIS... à partir d'octobre, donc 0,78 % de fait.

- Une interview du Président national Georges BELAT,
dans la lettre AGEA de février 2014, informe les actifs de
notre existence.





Notre Président termine son rapport sous de très chaleureux applaudissements.

Intervention de Christine WEIBEL : « Les seniors ont la forme » nous dit-elle citant Hervé SAUZAY, créateur de l'Institut Français des Seniors. Les retraités occupent toute leur place en voyageant, en s'engageant dans diverses actions et associations, voire en reprenant un travail. Le partage est le ciment de la relation !

Christine nous donne un aperçu du récent voyage qu'elle a organisé à Paris et qui a réuni 40 participants. Le voyage prévu pour 2015 fera visiter les capitales du Nord : OSLO, COPENHAGUE, STOCKHOLM.

En tant que déléguée à l'action sociale, Christine nous invite à lui signaler les cas susceptibles d'être soutenus et à présenter à François BOURGEOIS les problèmes consécutifs aux dossiers de réversion.

Intervention de Philippe JARDEL : Le Président des actifs d'Alsace nous présente avec brio un intéressant diaporama concernant nos institutions :

- L'Union des Institutions et Services de Retraites, créée par la loi, pilote les divers régimes de retraite légalement obligatoires.

- La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales (CNAVPL) fédère les dix caisses de retraite des professions libérales. CAVAMAC y apparaît comme étant la seule caisse ayant plus de retraités que de cotisants en 2011.

- De 1989 à 2009, les cotisants ont augmenté de 73 %, les retraités de 145 % pour le RBL.

- Pour le RCO, en 2012 la revalorisation du point était inférieure à l'inflation et supérieure à l'évolution de l'assiette. Globalement, sa revalorisation est « normale » sur le moyen terme par rapport à l'inflation et aux autres régimes.

- L'âge moyen de liquidation de retraite est de 63 ans et 8 mois.

- Philippe JARDEL insiste sur les nouveautés en vigueur depuis Juillet 2011 et Janvier 2012 qu'il est malheureusement impossible de reprendre ici dans leur intégralité.

- Divers écueils se présentent dans l'exercice de la profession : la loi HAMON qui aura un effet néfaste sur les cotisations d'assurance, la rétroactivité de la fiscalisation des cotisations des salariés aux complémentaires santé, la précipitation dans l'application par la France des décisions européennes malgré les délais de deux à trois ans, et enfin la transparence des rémunérations sur les cotisations.

Philippe JARDEL est chaleureusement applaudi.

Intervention de Charles CAILLAUD : Notre Vice-Président national nous expose diverses réflexions dont les essentielles sont :

- Le plan pour arrêter la chute des effectifs qui sera soutenu par la communication de la liste des futurs retraités par AGEA.

- La prise en compte des retraités par les actifs dans leurs diverses réunions et manifestations.

- L'écoute des actifs d'autant plus importante pour les retraités que la charge fiscale est de plus en plus lourde : si la revalorisation

du point RCO s'était faite en avril, le coût aurait été de 250 000 €. Le report de date à octobre fait économiser 1 215 000 €.

- Il est important de constater que les actifs comptent 55 % de syndiqués.

- La participation des Compagnies aux retraites est renouvelée jusqu'en 2019.

- Le site UNAAGAR refait est facile d'accès.

- Le système SIGAR va être très prochainement simplifié.

Monsieur Charles CAILLAUD est vivement applaudi.

Intervention de Guillaume HERT : Nous avons eu droit ensuite à un très bel exposé concernant les polluants de l'air, leurs effets sur la santé et enfin la réglementation en vigueur. Un individu consomme par jour en moyenne 2 litres d'eau, 1 kg de nourriture, 15000 litres d'air.

- Les transports, les industries, nos lieux d'habitation, génèrent la pollution de l'air. Ceci est d'autant plus important que nous passons 80 % de notre temps à l'intérieur.

- Les polluants sont physiques, biologiques et chimiques.

Notre conférencier insiste sur l'impérieuse nécessité d'aérer nos domiciles 10 minutes par jour quelle que soit la saison, d'éliminer les parfums d'ambiance qui sont des polluants biologiques. Les polluants chimiques sont nettement plus importants que les particules. Sont visés les produits nettoyants pour nos animaux domestiques, les engrais pour les plantes et les divers nettoyants chimiques que nous utilisons. Revenons aux produits simples et sains tels que le vinaigre qui reste un très bon nettoyeur non polluant.

Monsieur Guillaume HERT a ensuite répondu à de nombreuses questions suscitées par son brillant exposé.

Le Président WEIBEL a clos cette matinée de travail en nous conviant à rejoindre la salle à manger pour passer à des moments festifs. La traditionnelle tombola animée par Christine WEIBEL et Bernadette SECKLER a fait de nombreux heureux dans notre assemblée.

Maurice PEINCHINA - Secrétaire Général



Bienvenue à nos nouveaux adhérents



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 OCTOBRE

Notre assemblée générale de l'AAGAR-Rhône-Alpes est, cette année, fixée au 7 octobre et nous nous retrouvons à 9 h 30 à la Commanderie de Champarey à Bourgoin-Jallieu autour d'un café d'accueil.

Notre Président, Jean Hecquet, ouvre la séance en annonçant qu'il a décidé de convoquer largement (492 envois) et que nous sommes 47, dont 7 conjoints. Il a reçu aussi 129 pouvoirs. Il insiste sur le nombre exceptionnellement élevé de décès, 9 en quelques mois, et demande la minute de silence traditionnelle qui est, bien sûr, très recueillie. Il est logique, dans ces conditions, que notre nombre d'adhérents continue de baisser.



Il passe ensuite la parole à notre trésorière, Marie-France Daquin, qui nous commente les comptes de l'année passée : les rentrées ont légèrement baissé mais les dépenses encore plus et nous avons, à fin 2013, un excédent de plus de 4.800 € qui risque d'être très inutile compte tenu de la réforme qui va être évoquée au paragraphe suivant. A ce jour, le solde de nos comptes 2014 est positif mais cela sans tenir compte des frais de l'AG présente. A noter que notre fond social n'a reçu aucune demande et qu'il a donc seulement participé à l'envoi des chocolats aux conjoints survivants. Les comptes à fin 2013 sont approuvés à l'unanimité.

Le Président reprend la parole pour regretter un léger manque d'activité des délégués dans la relance et la recherche de nouveaux adhérents d'autant plus que, depuis le 1er janvier, nous sommes passés à une cotisation uniforme de 35 € (25 pour les veuves). Nous étions une des rares régions à avoir des cotisations modulées et il y avait là un préalable à la mise en place d'un RGC qui commence à être envisagé. Le souci de l'équilibre de nos comptes en fin d'année est d'autant plus vif. Il passe ensuite la

parole à Christian Coeuré, vice-président de l'UNAAGAR.

Christian Coeuré nous fait un très brillant exposé sur les actions de l'UNAAGAR au niveau national. Nous connaissons son action auprès de CAVAMAC-PRAGA : elle se poursuit bien entendu, sous l'impulsion attentive du Président Georges Belat, avec pour but, une unité de vote avec Agéa.

Mais lui-même développe une très forte action auprès de toutes les structures nationales des professions libérales.

Il nous parle d'abord de la CNRPL, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales, dont trois membres de l'Unaagar sont au Conseil d'Administration.

Il parle ensuite de :

- La CFR, Confédération Française des Retraités.
- Le CNRPA, Comité National des Retraités et Personnes Agées.
- Le RSI, Régime Social des Indépendants où les agents ont fait une entrée en force : 2 sur 8 des administrateurs de la caisse nationale et 13 agents au CA de la Caisse des Professions Libérales.



Le dernier intervenant est M Ligout, conseiller fiscal, qui est venu nous faire un exposé très technique sur le démembrement en assurance-vie. La doctrine de l'administration est maintenant bien établie : il est possible de faire des clauses adaptées à chaque couple et à leurs ayant droits. En simplifiant beaucoup, il convient de :

- modifier le régime matrimonial en introduisant une clause de préciput,
- modifier la clause bénéficiaire du contrat d'assurance vie,
- pour le conjoint survivant, de rédiger avec le(s) nu(s)-propriétaire(s) un acte matérialisant la créance de restitution représentative du montant des capitaux qu'il a reçus de l'assurance.

Le très beau temps nous permet de prendre l'apéritif sur la

terrasse et un excellent repas est servi aux 52 personnes présentes. Nous tenons à remercier la Commanderie de Champarey pour la qualité de son accueil. La tombola, habituelle à notre région, permet de distribuer des lots de chocolats et de vins.



Nous remercions aussi notre accompagnatrice, Mme Suzanne Servagent, qui a beaucoup intéressé nos conjointes lors d'une visite passionnante du musée de Bourgoin en leur expliquant l'art de l'impression sur étoffe, qui fut pendant longtemps une spécialité de la ville. Il faut dire qu'elle est particulièrement qualifiée puisqu'elle a pris la suite à la tête de l'usine de son père et qu'il avait été à l'origine des carrés Hermès !

Gabriel Gonin - Secrétaire AAGAR-RA

L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS RHÔNE-ALPES PRÉSENTE AU CONGRÈS RÉGIONAL AGÉA

A l'invitation de Pascal Robin, président Régional d'Agéa, 3 membres du Bureau de l'Association des retraités, ont tenu le stand de l'UNAAGAR lors du congrès Rhône-Alpes des agents en activité qui a eu lieu le 6 novembre à Saint Etienne.

Ils ont été reçus très agréablement, y compris par les Vice-présidents nationaux d'agéa, Jean Mesmin et Patrick Evrard, et ont pu donner les informations souhaitées à des agents proches de la retraite.

Ils ont pu comprendre que le métier a beaucoup évolué lors d'une table ronde sur l'utilisation de nouveaux systèmes « informatiques » pour, notamment, la recherche de clientèle. L'utilisation de termes parfaitement inconnus d'eux trois n'a pas manqué de les surprendre. Ils sont, néanmoins, restés optimistes sur les capacités d'adaptation de leurs Confrères actifs.

En résumé, une très bonne expérience à renouveler!





ASSEMBLEE GENERALE DU 9 OCTOBRE PRES DE CARENTAN

L'Assemblée Générale s'est tenue à l'Auberge « LES VEYS » avec 20 participants à cette réunion et 79 pouvoirs.

Le Président, Jean-Michel VALLANCON, ouvre la séance à 10 h 15.

Selon la tradition, une minute de silence est dédiée à la mémoire de nos collègues disparus.

Jean-Michel VALLANCON accueille ensuite Michel ONNEE, Président de la REGION BASSE NORMANDIE D'AGEA.

Sa présence témoigne du dialogue et de la coopération entre les retraités d'aujourd'hui et les actifs, retraités de demain.

VIE DES DEPARTEMENTS DE LA REGION :

EURE :

Stabilité des adhérents, pas de nouveaux adhérents

MANCHE :

Deux nouveaux adhérents -

Jean-Louis POULET, Vice-président et Délégué Départemental demande à être remplacé.

Claude POIGNAVANT accepte de se charger de l'intérim.

ORNE :

Deux nouveaux adhérents avec le BUA-

Bernard LANIESSSE, Président démissionnaire : il est urgent de trouver une bonne volonté pour le remplacer.

CALVADOS :

Cinq nouveaux adhérents -

SEINE MARITIME :

Trois nouveaux adhérents.

RAPPORT DU TRESORIER :

Claude SOHIER informe que l'exercice, au 31 août 2014, fait apparaître un déficit de 580,56 € expliqué par l'achat d'un ordinateur à destination du secrétariat, le paiement d'un chèque débité avec retard et la baisse des taux de la Caisse d'Epargne.

Il signale que les dons sont inférieurs aux autres années (versement à l'UNAAGAR de 12 € par adhérent).

Jean-Michel VALLANCON rappelle que les responsables des Amicales participent aux diverses réunions de l'UNAAGAR : la dernière en date, l'Assemblée Générale des 15 et 16 mai.

Il fait part de l'étude par l'UNAAGAR d'un système

d'encaissement regroupé des cotisations des Amicales (Régions et Compagnies) après la première année. Il est indispensable d'avoir de bonnes relations avec AGEA, ce qui signifie, entre autres, de rester fidèles à nos « jeunes » collègues pour notre propre développement.

QUELQUES PRECISIONS :

L'UNAAGAR est composée de 7000 adhérents. Elle publie un journal trimestriel « LA VOIX DE L'UNAAGAR » et apporte un éventail de services avantageux et de qualité aux adhérents. La CAVAMAC RCO a donné un taux de revalorisation de 1,17 % au 1er octobre (au lieu du 01 avril).

PRAGA considère que le rapport S/P des retraités (praga100) ne devrait pas dépasser 120.

ACTIONS SOCIALES :

Jean-Marie MARTIN fait un exposé de son activité en tant que délégué à l'action sociale. Un compte rendu de cet exposé sera joint à la lettre de vœux 2015. Quelques exemples fournis par Jean-Marie MARTIN montrent qu'il est illusoire de penser pouvoir toujours se débrouiller seul, notamment dans le cas de décès ou de maladies invalidantes.....

Michel ONNEE, Agéa, nous rappelle que le 1er SALON DE L'ASSURE est organisé au PALAIS DES CONGRES à PARIS le 15 novembre. C'est aussi l'occasion de rencontres et de retrouvailles entre ACTIFS et RETRAITES.

L'Assemblée Générale se termine par le vote des participants donnant quitus au Trésorier et au Président de l'AAGARN. La séance est levée à midi.

Un déjeuner à la Normande réunit adhérents et conjoints dans une excellente ambiance.

Pour clore cette journée syndicale et amicale, les participants sont invités à une balade fluviale de deux heures dans la région des marais, sous un soleil radieux, charmés par les explications savoureuses du pilote guide.

Jean-Michel VALLANCON – Président
Mireille GRUYER - Secrétaire



Champagne Ardenne



ASSEMBLEE GENERALE DU 9 OCTOBRE CHALONS EN CHAMPAGNE



C'est dans le cadre prestigieux du Castel Marie-Antoinette à Châlons en Champagne que nos 45 amicalistes se retrouvent avec manifestement beaucoup de plaisir devant le café d'accueil et les viennoiseries.

Il est 10 heures lorsque le Président PARADIS déclare ouverte l'Assemblée générale 2014 de Champagne Ardenne.

Après avoir souhaité la bienvenue au président de l'UNAAGAR, Georges BELAT ainsi qu'au Président Adjoint Pierre EPINEUSE, c'est à l'assemblée que s'adresse Claude PARADIS.

Ce dernier demande une minute de silence à la mémoire de nos collègues disparus. Il fait observer que, l'année précédente, nous étions 55 et constate toute la difficulté à maintenir un effectif stable au fil des années, ceci pour plusieurs raisons : d'abord le vieillissement normal de nos retraités, les problèmes de santé, les décès, mais surtout le manque d'adhésions des nouveaux retraités.

A ce sujet, il rappelle que les nouveaux ou futurs retraités connus de la région doivent impérativement être signalés à lui-même ou à toute autre personne du bureau afin d'établir rapidement un contact.

Il constate la sous représentation du département de la Haute Marne et aborde la question d'une fusion de ce département avec la Marne si la situation devait en rester là...

La parole est donnée au secrétaire Bernard LAUVAUX qui nous rappelle les moments les plus importants de l'exercice et plus particulièrement la très agréable journée touristique dans la région Troyenne et ses environs, il relève également que le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises pour mettre au point les rendez-vous annuels.

Le Conseil d'Administration s'est penché sur son renouvellement avec le départ prévisible de nos amis : Gérard CROUZIER et Jean-Claude ADELIN, ce qui pose la question impérieuse de leur remplacement, les candidatures sont les bienvenues.

Il demande à la salle d'applaudir Jean-Claude pour son dévouement et Francine PERSON pour l'organisation de cette journée.

Enfin, il termine en donnant à l'assemblée quelques informations sur l'histoire du Castel Marie-Antoinette qui nous accueille aujourd'hui et si possible dans les prochaines années, ceci avec l'accord unanime des participants.

C'est au tour de notre trésorier Serge PEYTHIEU de nous

rendre compte de l'état de la trésorerie qui se décompose comme suit :

Report au 31/12/2012 : 13214.65

Solde au 31/12/2013 : 13078.29

Résultat exercice..... : -136.36

Les comptes sont approuvés et l'Assemblée félicite notre trésorier.

La parole est donnée au Président Georges BELAT qui exprime tout son plaisir d'être présent à cette journée et commence par féliciter notre collègue André MIGEO qui a été récemment honoré de la médaille de la Jeunesse et des Sports par Madame la Ministre Najat VALLAUD – BELKACEM.

Puis il nous rappelle la qualité de notre fédération UNAAGAR qui compte plus de 7000 adhérents répartis dans 20 amicales de régions et 10 de compagnies.

Il rappelle que plus de 400 agents ont pris leur retraite cette année et que malheureusement seuls 130 ont adhéré à l'UNAAGAR à ce jour. Nos difficultés s'estomperont lorsque nous pourrons être renseignés sur tous les départs en retraite et il souhaite que, dans les Amicales, des efforts soient entrepris pour rencontrer les nouveaux retraités.



C'est au tour de Pierre EPINEUSE de nous rappeler que nous participons au stage des pré-retraités d'Agéa, ce qui nous donne l'occasion de nombreux contacts... S'ensuit une discussion sur les diverses opportunités d'approches, par exemple, pourquoi ne pas inviter les nouveaux ou futurs retraités à notre journée touristique et à notre Assemblée Générale ?

Une discussion générale et animée s'engage sur notre regrettable sous-représentativité à PRAGA et à CAVAMAC. La matinée se termine en rappelant les nombreux avantages UNAAGAR obtenus auprès de nos partenaires au bénéfice des adhérents.

Il est 12h45, le champagne est servi avant de passer à table où nous attend un excellent repas préparé par notre traiteur local.

La journée s'achève vers 16 heures après bien des discussions chaleureuses.

Le secrétaire
Bernard LAUVAUX



ASSEMBLEE GENERALE DU 16 OCTOBRE AU CHATEAU DE LA VERRERIE A OIZON (18700)



Cette année, c'est dans un cadre médiéval que les adhérents d'AGAR CENTRE ont été reçus au Château de la VERRERIE, dont l'origine remonte à 1422, année où CHARLES VII donne le comté d'AUBIGNY à Jean STUART, connétable d'ECOSSE. C'est d'abord une petite fabrique de verre située à un bord du lac, qui inspira le nom « LA VERRERIE » au domaine, puis au château construit à partir du XVème siècle. En 1842, les héritiers du château le cèderont à Léonce DE VOGUE, aïeul des propriétaires actuels. En 1962, le Comte Antoine de VOGUE, alors Maire de la commune d'OIZON, s'installe définitivement au château et, en 1965, ouvre celui-ci à la visite et rejoint la route Jacques CŒUR.

En 1993, de retour du CANADA et des ETATS-UNIS, leur fils, le Comte Béraud de VOGUE et sa famille prennent la suite et depuis l'Association des Amis du Château de la VERRERIE, créée en 1999, organise chaque année des concerts dans le grand salon du château.

C'est également dans cette salle que le Président, Gérald PAQUET, ouvre la séance à 10 h en présence de 41 personnes, dont le doyen de l'assistance, Gilles de BELLAING.

Il informe l'Assemblée des décès survenus parmi les membres. Une minute de silence est observée à leur mémoire.

Il nous donne les dernières informations sur nos adhérents : André MOUTARDIER est notre nouveau centenaire, Jacques PROUST et son épouse ont 60 ans de mariage (un cadeau leur sera offert).

Vincent BARANGER, Hervé GIRAUD, Guy LAUTIER, Guy MEUNIER, Claude DEBILLEAUD et Claude VERNA sont nos nouveaux adhérents. Cette année, il a participé au congrès de l'UNAAGAR, d'AGEA CENTRE, et de MAG3 SENIORS avec pour but d'inscrire de nouveaux adhérents. Il poursuit son allocution d'ouverture en constatant que le Monde va mal, nos valeurs sont battues en brèche.

L'époque a besoin de nos références, de notre culture, nous devons aider nos anciens et être heureux de nos rencontres et de nos échanges. L'Association va s'adapter comme la suite de l'Assemblée Générale le montrera. Il termine en remerciant le Comte Béraud de VOGUE et sa collaboratrice, Christine, de nous permettre de faire

notre Assemblée Générale dans ce magnifique château. Le Secrétaire, après avoir précisé qu'il a reçu 72 pouvoirs et excuses, donne ensuite lecture du rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

Le Président explique alors la mise à jour de notre fichier, ce qui fait que nous sommes passés de 350 membres



à 276. Chacun d'entre nous reçoit le flash, les appels de cotisation, parfois des rappels, la convocation à l'Assemblée Générale et aux réunions tri-départementales et bénéficie d'une participation de l'Association pour sa présence à l'Assemblée Générale ou aux réunions. Cela a un coût et nous ne pouvons plus en faire bénéficier ceux qui ne paient pas leur cotisation depuis plus de trois ans. La trésorière, Edith BAUDOIN, présente en détail le bilan de l'année 2013 qui se solde par un bénéfice de 43,95 €. Nous avons une réserve de 11007,07 €. Elle dévoile ensuite le budget 2014 qui est équilibré à 11020,00 €. Gilberte COUTREY, notre contrôleur des comptes, atteste de la justesse et de la sincérité des comptes.

L'Assemblée donne quitus à Edith.

Des suggestions sont faites afin de diminuer les coûts : un sponsor (banque) qui paie l'affranchissement et fait les copies ou encore l'envoi par mail des courriers.

Le Président souligne l'incidence que représentent dans nos comptes les décès et la progression du nombre de conjoints survivants. C'est une tendance et nous devons nous adapter. Pour tous ces faits, le nombre de Conseils d'Administration va passer de 4 réunions en 2014 à 3 en 2015.

D'autre part, notre Assemblée Générale se situe très tard dans l'année, il propose de la programmer bien plus tôt (mars) et de la coupler avec une des deux réunions tri-départementales. L'année suivante, ce sera la seconde réunion tri-départementale qui sera couplée à l'Assemblée Générale. Ce calendrier générera des économies avec une présence identique de vos représentants sur le terrain. Ces économies permettront de laisser les cotisations à leur niveau actuel. Ces 3 propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le Président informe l'Assemblée que 10,00 € ont été pris en charge par l'Association pour chaque participant à la manifestation de ce jour, il propose de rester dans ce schéma (de participation de l'Association) dans l'avenir. Edith indique que le voyage à SAUMUR a généré



un bénéfice de 3,50 €. De plus, le Domaine de ROCFONTAINE, notre partenaire des avantages UNAAGAR, nous a offert 6 bouteilles de SAUMUR, méthode champenoise qui seront servies à l'apéritif. Patrice FLAMBARD rend compte de sa visite à la RAM, le 3 octobre. M. BROLIN lui a présenté les nouveaux



Domaine de Rocfontaine

interlocuteurs dans chaque service. Il faut retenir que si l'un d'entre nous a un problème avec la RAM, il doit se rapprocher de Patrice qui servira d'intermédiaire.

Le Président informe l'Assemblée qu'un voyage convivial aura lieu en juin ou septembre et souhaite, afin de pouvoir négocier le tarif au mieux, un plus grand nombre de participants. Le projet sera présenté dans le prochain flash. Il revient en quelques mots sur la réussite que fut SAUMUR avec un voyage en car agrémenté, par les commentaires érudits d'Yves LE SOUEF, l'Ecole du Cadre Noir, le Musée des Blindés, un déjeuner dans un restaurant troglodytique et, pour terminer, une visite de la cave de M. Philippe BOUGREAU (Le Domaine de ROCFONTAINE).

Notre intervenant du jour étant en retard, l'ordre du jour est modifié.

QUESTIONS DIVERSES :

Ont été évoqués les frais bancaires, le coût des virements à l'UNAAGAR et surtout les professions règlementées : AGEA mène une action dont nous serons informés dans le prochain flash. Notre objectif est d'être au plus près des AGEA départementales.

Charles CAILLAUD prend ensuite la parole et, en préambule, se dit très heureux de la qualité de son successeur, il nous informe avoir pris la présidence de MAG3 SENIORS et quitté la trésorerie de l'UNAAGAR. Il appelle de tous ses vœux la cotisation unique à l'UNAAGAR sur le modèle AGEA, ceci ne pouvant se faire sans modification des statuts et règlements généraux. Puis il projette et commente des documents sur les régimes de retraite et de prévoyance des AGA.

LA CAVAMAC et son fonctionnement sont présentés : le Président est PASCAL JACQUET depuis JUIN 2010, le Directeur PIERRE MAXIME DUMINIL depuis JUIN 2006. Charles passe en revue nos régimes de retraite et rappelle la façon discutable, dont la valeur du point RCO a été fixée à 0,3472 €.

Il fait des comparatifs avec d'autres régimes. Puis, il aborde PRAGA et son fonctionnement : Le Président est Jean-Louis JACOB et le Directeur Pierre-Maxime

DUMINIL. Là encore, Charles présente des comparatifs avec d'autres régimes.

Charles CAILLAUD annonce, enfin, que le CONGRES UNAAGAR se tiendra en PICARDIE du 3 au 5 juin 2015 et que les élections pour le RSI auront lieu le 7 novembre... Gérald PAQUET accueille et introduit auprès de l'Assemblée le Directeur de CAVAMAC et PRAGA. Pierre-Maxime DUMINIL, arrivé pendant la présentation de Charles CAILLAUD, prie l'Assemblée de bien vouloir excuser son retard, la sortie de PARIS a été plus difficile que prévue.

Pierre-Maxime DUMINIL présente de façon précise nos deux Régimes, sans pour autant emporter l'adhésion de son auditoire, en particulier sur les revalorisations. Il est à noter tout de même que notre Régime est compliqué et atypique avec 2 fois plus de retraités que d'actifs. M. DUMINIL affirme que les décisions sont toujours prises avec pour objectif d'équilibrer et de pérenniser, ces décisions étant réparties sur les Actifs, les Compagnies et les Retraités.

Actuellement, les AGA prennent leur retraite à 63 ans et 7 mois, après une carrière d'Agent de 19 ans et 5 mois. Les liquidations de retraites se font dans le trimestre.

Le tableau brossé par notre intervenant est dense, appuyé sur la loi du 20 janvier 2014, sur la démographie des Agents, la pyramide des âges, les placements, les réserves et les coûts de gestion.

Il refait la genèse de la revalorisation du point et la compare lui aussi à celle d'autres Régimes. Notre Régime, selon ses projections, est pérenne pour 40 à 50 ans. Il tente enfin de justifier le taux des cotisations PRAGA, son objectif étant de plafonner le S/C à 120 % pour les Retraités tout en faisant « participer les réserves ».

L'Ordre du Jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale à 12 h 45 après avoir remercié tous les participants et intervenants.

Tout le monde se retrouve ensuite dans la salle de billard pour un apéritif des plus sympathiques. Le repas, rapide et excellent, est ensuite pris dans la salle à manger du château.

La visite théâtralisée des lieux clôture cette belle journée.

Gérald PAQUET – Président
Jean-Claude PALLU – Secrétaire



2014/10/16



Bourgogne Franche Comté



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 OCTOBRE AU CHATEAU DE SAULON LA RUE (21)



Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 28 octobre, vers 10 h 30 en Côte d'Or ; auparavant s'était tenue l'Assemblée Générale de l'amicale MAG3 SENIOR sous la présidence de Charles CAILLAUD.

Le Président, Michel DAVIER, accueille les participants au nombre de 32 et ouvre la séance.

Avant de passer au rapport moral, il cite les noms des collègues disparus depuis notre Assemblée à DAMPIERRE (Haute-Saône) ; il demande à l'assemblée une minute de silence en leur mémoire.

Il rappelle ensuite les actions menées : l'agréable journée loisir passée à CLUNY avec, le matin, visite du Haras et l'après-midi visite de l'Abbaye. Le Président poursuit en évoquant l'Assemblée Générale UNAAGAR, organisée le 15 mai à PARIS, et il invite nos adhérents à assister au Congrès UNAAGAR COMPIEGNE-CHANTILLY qui aura lieu du 3 au 5 juin 2015.

La parole est ensuite donnée à Robert LHENRY, secrétaire trésorier, qui expose le compte-rendu financier, lequel fait ressortir un petit déficit pour l'année de 31,40 €, néanmoins compensé par un solde créditeur sur nos comptes de 937.47 €. Notre Amicale comprend actuellement 168 adhérents. 97 ont répondu à la convocation à

l'Assemblée Générale, en précisant leur présence ou en donnant pouvoir. Il ajoute que, grâce aux B.U.A. et à une action personnelle, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents dont certains sont présents à l'assemblée. Dominique GALLAND fait un exposé très détaillé et intéressant sur le fonctionnement du système de protection sociale de PRAGA. Il évoque également la mensualisation des cotisations dont il serait souhaitable que celles-ci soient prélevées et non payées par chèque.

Ensuite, Charles CAILLAUD, Trésorier-Adjoint de l'UNAAGAR, décrit longuement, avec précision et enthousiasme, le fonctionnement de notre Association Nationale. Il précise également que notre Association est l'une des mieux organisées parmi les professions indépendantes et recommande à chacun de faire un effort de recrutement parmi son entourage. Il termine en évoquant le dynamisme de la profession d'agent général.

Après un apéritif pris dans la salle de réunion, les adhérents se sont rendus au restaurant prendre le repas choisi par Robert LHENRY, lequel a fait part de sa grande satisfaction ; en effet le prix de cette journée avait été négocié et ramené de 65 € à 53 € par personne, avec au menu des mets de qualité :

Faisan en gelée sur mesclun – dos de colin - riz basmati – glace au cassis sur pain d'épices.

Quelques convives, dont les deux Présidents, ont parcouru les allées aux couleurs automnales du très beau parc de ce château et nous nous sommes quittés en nous donnant chaleureusement "l'au revoir".

Robert LHENRY – Secrétaire-Trésorier



Daniel MARCOURT succède à Bernadette DEMANGE à la Présidence d' A.G.A.R. AZUR

(L'Amicale des Agents Généraux d'Assurances Retraités Azur Assurances)

C'est avec quelques trémolos dans la voix, le 17 octobre 2014, dans l'Amphithéâtre AZUR, au siège de MMA à Chartres (Eure et Loir), que Bernadette DEMANGE a présidé, pour la dernière fois, l'Assemblée Générale de l'Amicale des Agents Généraux d'Assurances Retraités AZUR ASSURANCES « AGAR-AZUR ».

Dès le début d'année, elle avait informé le Conseil d'Administration et les membres de l'Amicale de son intention de ne pas représenter sa candidature au poste de Présidente lors de l'élection du Bureau de l'Amicale, mais désirait demeurer au sein du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale s'est déroulée conformément à l'ordre du jour qui avait été adressé antérieurement aux membres de l'Amicale.

Ont été accueillis chaleureusement à cette Assemblée :
- Pierre EPINEUSE, Président d'AAA MMA, l'Association des retraités MMA
- Bruno ODOUX, Directeur Central MMA, qui accueille chaque année l'Assemblée Générale AGAR-AZUR à Chartres avec énormément de gentillesse.

Après que Bernadette DEMANGE ait prononcé la clôture de l'assemblée Générale, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, élus et réélus, se sont réunis pour élire le Bureau de l'Amicale.

Le doyen du Conseil d'Administration a présenté la candidature de Daniel MARCOURT au poste de Président de l'Amicale. Il a été élu à l'unanimité.

Bernadette DEMANGE, quant à elle, a été élue, à l'unanimité, 1ère Vice-Présidente, chargée de l'animation des régions.

Au cours du repas qui a suivi l'Assemblée Générale et l'élection du Bureau de l'Amicale, Daniel MARCOURT a remercié chaleureusement, tant en son nom qu'au nom du Conseil d'Administration, Bernadette DEMANGE pour le travail accompli pendant les trois ans de sa présidence, souhaitant trouver au sein du Conseil d'Administration autant d'appuis qu'elle-même pour continuer l'œuvre accomplie.

Après avoir remercié Daniel MARCOURT et l'assistance, Bernadette DEMANGE a rappelé que cette Assemblée Générale était la vingtième de l'Amicale.



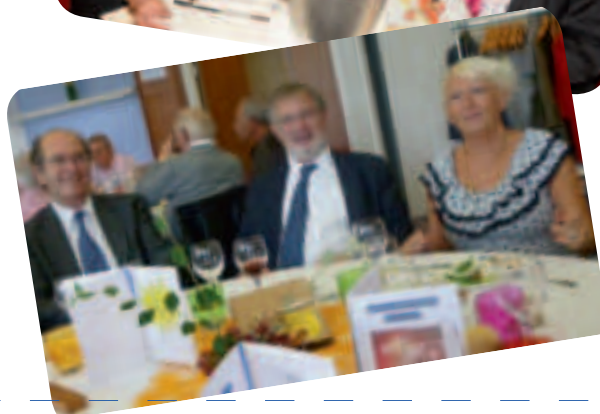
Vingt ans, cela se fête !
Avec l'aide du Conseil d'Administration, elle avait préparé, de longue date, une soirée de gala au « Lido » sur les Champs Elysées à PARIS – repas et spectacle...

Afin de faciliter le déplacement des membres de l'Amicale, un autocar avait été prévu pour l'aller et le retour. Ainsi les plus anciens n'avaient pas à craindre un déplacement en voiture particulière de Chartres à Paris.

Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance festive telle que les grands cabarets parisiens savent l'offrir à leur clientèle. Chacun des participants est reparti avec un cadeau souvenir de cette soirée.

Merci Bernadette !!!

Anne-Marie BELLEC - Secrétaire Générale



Sorties et Voyages des Amicales

Méditerranée - Paca - Corse



CROISIÈRE SUR LE DANUBE DU 6 AU 13 JUIN 2014



Nous nous sommes tous retrouvés, à l'heure, à l'aéroport de Nice Côte d'Azur pour embarquer en direction de Vienne où une charmante hôtesse nous attendait pour rejoindre notre bateau le « Beethoven » à quai sur le Danube. Après un excellent dîner à bord, nous partîmes en bus pour une découverte de Vienne « By Night ». Nous empruntions le « Ring », célèbre boulevard créé par l'empereur François-Joseph, où nous pouvons admirer les monuments et immeubles du XVIIIème siècle, puis nous parcourons à pied le palais du Hofburg, demeure impériale des Habsbourg. Nous regagnons nos confortables cabines pour une nuit bien méritée pendant que notre bateau file doucement en direction de Melk.

Le lendemain matin, sous un soleil radieux, départ en autobus pour visiter l'imposante abbaye bénédictine de Melk, splendide sanctuaire baroque aux tourelles élancées précédant sa coupole octogonale. Les fresques du plafond de la salle de marbre et de la bibliothèque qui contient plus de 100.000 volumes sont une pure œuvre d'art. Après un agréable déjeuner à bord, nous arrivons au petit village baroque de Durnstein connu pour son château où Richard Cœur de Lion fut emprisonné.

Les dames ont pu ensuite s'adonner dans les ruelles à leur sport favori, le « shopping ».

Le soir après la présentation de l'équipage, soirée dansante au champagne en l'honneur des anniversaires de Solange, Patricia et Jean Pierre pendant que notre bateau se dirige vers la capitale de la Slovaquie, Bratislava.

Nouvelle journée radieuse où nous partons faire la visite en bus des quartiers résidentiels jusqu'au majestueux château fort à quatre tours d'angle dominant le cours du Danube. Enfin nous découvrons à pied la partie historique de la ville dont les palais baroques et les places ombragées font le charme. L'après-midi est consacré au farniente sur le pont supérieur du bateau qui se dirige vers Kalocsa en Hongrie. Après un show

original présenté en soirée par l'ensemble des membres de l'équipage, nous traversons en bateau, une première fois de nuit, la ville de Budapest qui nous éblouit par la féerie des illuminations de ses édifices.

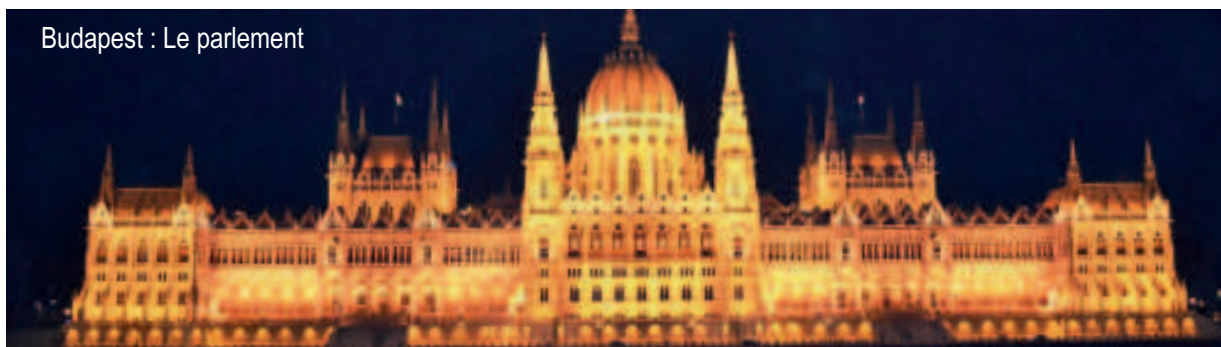
Nous partons de bonne heure en bus pour visiter une maison typique de Kalosca et découvrir la grande plaine de la Putza. Après dégustation de vins et fromages, les cow-boys hongrois nous font une démonstration de leur adresse en faisant claquer leurs fouets et nous emmènent plus calmement en charrette à travers la steppe. Il s'ensuit une après-midi de repos et de jeux sur le pont supérieur, non sans avoir observé avec curiosité, le passage de la plus grande écluse de notre parcours (25 mètres de dénivelé). Nous arrivons de nuit à Budapest dont nous redécouvrons les illuminations et certains d'entre nous, dont je fais évidemment partie, ne peuvent s'empêcher de descendre à terre pour une balade à pied jusqu'aux bains de l'hôtel Gellért.

Le lendemain matin, sous un soleil radieux qui deviendra de plomb l'après-midi, nous partons en bus pour une visite guidée de la ville en empruntant l'avenue Andrassy, les Champs Elysées de Budapest, pour arriver au Palais Royal Moyenâgeux, où nous pouvons flâner sur les remparts et dans les jardins avec vue panoramique sur la ville et le fleuve.



Sorties et Voyages des Amicales

Budapest : Le parlement



Durant l'après midi libre pour les achats, les plus courageux, dont je faisais bien évidemment partie, et ce malgré une chaleur torride (40 degrés), visitent la basilique Saint Etienne, la grande Synagogue et le marché couvert. C'est alors que j'ai observé que certaines de nos amies sudistes avaient beaucoup de mal à respecter la règlementation des feux aux passages cloutées, et ce, au grand dam des autochtones habitués à plus de rigueur. Nous terminerons la journée par une soirée folklorique au son des musiques tziganes qui nous enchantent par leurs violons.

Notre bateau repart dans la nuit pour Esztergom, première capitale de la Hongrie où nous pouvons visiter l'imposante basilique néo-classique de laquelle on a une vue exceptionnelle sur le fleuve, si on a eu le courage de monter les 350 marches de sa coupole. Pour information, au marché local d'Esztergom, vous pouviez trouver une chemise pour 3 €, ce dont certains d'entre nous ne se sont pas privés.

Après une nouvelle après- midi de farniente sur le pont supérieur, nous avons droit au délicieux dîner et à la soirée de gala où les dames nous snobent par leur tenue et où Patricia et Victoria nous font une véritable démonstration de danses diverses et variées. Pendant

ce temps, notre bateau file sur Vienne qu'il atteindra le lendemain matin.

Nous repartons en bus pour une visite du château et du parc de Schönbrunn, couramment appelé le Versailles Autrichien et résidence d'été de François-Joseph. Ce château révèle plutôt l'expression souriante et sereine de Marie-Thérèse d'Autriche. On a pu admirer la Spiegelsaal (salle des glaces), la salle à manger secrète de Marie-Thérèse ou la chambre Napoléon.

L'après-midi, nous empruntons à nouveau le « Ring » pour visiter la Hofburg, impressionnant Palais traduisant la puissance de la dynastie des Habsbourg. On découvrira les appartements impériaux, l'école d'Equitation Espagnole et le musée « Sissi ».

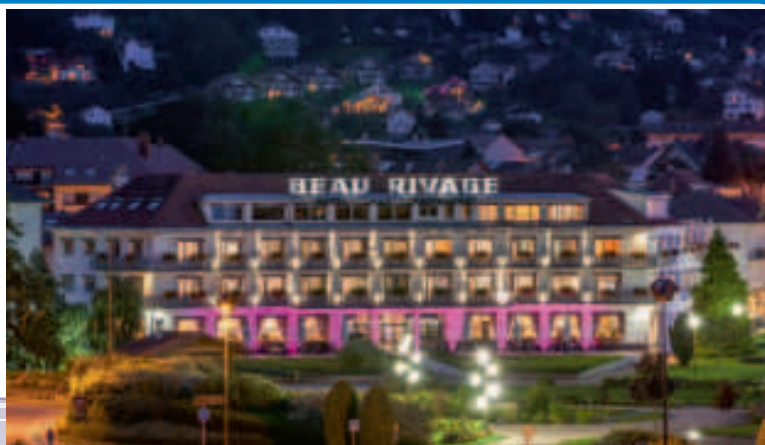
Notre dernière soirée ne pouvait se terminer que par un concert du Wiener Hofburg Okestrer pour nous rappeler les œuvres de Mozart ou de Joseph et Johann Strauss. Les bonnes choses ayant malheureusement une fin, nous débarquons le lendemain matin pour reprendre notre avion en direction de Nice où l'ensemble des participants me dit être prêt à remettre ce type de croisière pour l'année prochaine.

Gilles Raynaud

-20%*

Sur les chambres et les petits déjeuners

* Réservés aux adhérents de l'UNAAGAR



Informations & réservations au 03.29.63.22.28.

Esplanade du lac – 88 400 GERARDMER

beaurivage@compagnie-dhdl.com - www.hotel-beaurivage.fr



★★★HOTEL BEAU RIVAGE

Sorties et Voyages des Amicales

Loire Atlantique Vendée



CROISIÈRE SUR LE RHIN



C'est à STRASBOURG, le vendredi 5 septembre dans le courant de l'après-midi, que les 22 participants se sont retrouvés à l'embarcadère pour l'installation à bord du bateau « SYMPHONIE » de la flotte CROISIEUROPE. Après un verre de bienvenue, puis un excellent dîner, une ballade en bateau-mouche nous a permis de découvrir les canaux de Strasbourg « by-night ».

Dès notre retour, le bateau a commencé sa navigation en direction de COBLANCE, ville distante d'environ 300 kms. La circulation sur le fleuve est considérable, avec une multitude de péniches se croisant sur plusieurs couloirs et transportant 300 millions de tonnes de marchandises par an, en conteneurs ou en vrac, soit les 2/3 du trafic fluvial de l'Europe occidentale. C'est toutefois à partir de Mayence que la Vallée du Rhin est la plus pittoresque, avec ses villages, ses maisons à colombages, ses vignes, ses vieilles tours et surtout ses nombreuses forteresses. Arrivés à Coblenze le samedi midi, l'après-midi a été consacrée à une visite guidée de la vieille ville. Située au confluent du Rhin et de la Moselle, Coblenze cité deux fois millénaire, un temps française, fut résidence de rois, d'empereurs, de princes-électeurs, et possède de nombreux édifices dont la basilique St KASTOR du 9^e siècle et la statue monumentale de l'empereur Wilhelm II à la gloire de l'unité allemande.

Le lendemain dimanche, notre bateau a entamé la remontée de cette magnifique vallée du « Rhin romantique », en direction de RUDESHEIM. Naviguant entre les collines qui surplombent les rives couvertes de vignes, où se succèdent de nombreux châteaux, nous sommes passés

bien sûr au pied du rocher légendaire de la LORELEI. L'après-midi, un petit train nous a promenés à travers le vignoble, avant la visite de la petite ville de RUDESHEIM, son musée de vieux instruments de musique, une cave pour déguster le fameux Riesling, et sa célèbre ruelle la « DROSSELGASSE », renommée pour ses guinguettes. De retour à bord, nous nous sommes réunis autour de Paul et Marie-Françoise ARRAGON dont nous fêtons les 80 ans.

Le lundi, notre bateau a poursuivi sa remontée du fleuve jusqu'à sa ville d'escale, MANNHEIM.

Puis, nous sommes partis en autocar visiter l'ancienne et jolie cité de HEIDELBERG, distante d'une vingtaine de kilomètres, connue pour son université multiséculaire, située sur la vallée du Neckar et dominée par son majestueux château, construit sur cinq siècles à partir du XII^e siècle, dont les ruines impressionnantes dominent les ruelles de la vieille ville. Nous sommes rentrés à bord, pour le dîner de gala suivi d'une soirée dansante, tout en reprenant la navigation de nuit, direction STRASBOURG. C'est donc au matin du mardi 9 septembre que s'est achevée notre croisière. La plupart des participants clôturèrent ce séjour par la visite de la cathédrale de STRASBOURG, suivie d'un déjeuner sur les bords de l'Ill, avant de reprendre le TGV pour NANTES. Le soleil ne nous aura pas quittés durant ces cinq jours, contribuant avec « Vacances bleues » à la réussite de ce voyage dans une ambiance chaleureuse.

Jean-Pierre CHATELLIER
Président

Mercredi 3 Juin 2015

Programme

Hôtel MERCURE
Compiègne Sud
Rue Robert Schumann
60610 LA CROIX SAINT OUEN
Tél.: 03 44 30 30 30
Email : H1623@accor.com

AG UNAAGAR

9h30
10h00
12h30

Emargement
Ouverture des Travaux
Déjeuner

14h00
14h30
17h45

Emargement
Ouverture des travaux
Fin des travaux

Au cours de nos travaux, nous aurons l'honneur d'accueillir plusieurs personnalités notamment, à ce jour :
Philippe MARINI - Sénateur Maire de Compiègne, Hervé de VEYRAC - Président d'Agéa.



Philippe MARINI



Hervé DE VEYRAC

Soirée de Gala à l'Abbaye de Chaalis

Prise en charge dans les hôtels et départ
Apéritif cocktail à la Roseraie
Dîner de Gala, animations artistiques et musicales
Fin de la soirée et retour dans les hôtels

18h45
19h30
20h00
00h30

Sorties touristiques: Princières, Royales, Impériales CHANTILLY et COMPIEGNE en PICARDIE Du Mercredi 3 Juin au Vendredi 5 Juin 2015

1er jour : mercredi 3 Juin
Programme pour les accompagnants.

De 10h à 16h30 - Visite guidée des Musées du "Second Empire" et "Appartement Double de prince" pour découvrir la personnalité du couple impérial, leur rencontre et leurs séjours à Compiègne.
- Découverte guidée du centre de Compiègne à travers les monuments de la ville, ses places, ses rues médiévales.
- Déjeuner Impérial dans un restaurant de la ville.
- Visite, avec conférencier, du prestigieux Théâtre Impérial de Compiègne inspiré par l'Opéra de Versailles.



2ème jour : Jeudi 4 Juin
Le Domaine de Chantilly

Départ des autocars à 8h30 :
- Visite guidée de la demeure princière de la famille Bourbon-Condé et des appartements du duc d'Aumale.
- Découverte avec conférenciers des chefs d'œuvre du Musée Condé (Raphael, Ingres, Delacroix...) et de la bibliothèque regroupant 13000 volumes anciens.
- Visite en petit train des jardins exceptionnels: les parterres Le Notre, le charme du hameau et le romantisme du jardin anglais.



CONGRÈS UNAAGAR 2015 Compiègne Chantilly



- Déjeuner dans la galerie des disciplines aux Grandes Écuries.
- Visite du nouveau Musée du Cheval abrité dans l'écrin somptueux des Grandes Ecuries.
- Spectacle équestre 2015 : "Kavallisté" toutes les émotions seront au rendez-vous pour un moment inédit.
- Dîner détente à Compiègne.



3ème jour : Vendredi 5 Juin
Compiègne Impérial, sa forêt, sa mémoire et Pierrefonds.

Départ des autocars à 9h00 :

- Visite avec conférenciers des appartements impériaux de Compiègne, appartements de l'Empereur et de l'Impératrice, jusqu'à la chambre du Roi de Rome, parcours axé sur le séjour de Napoléon 1er et Marie-Louise au printemps 1810 et les aménagements décoratifs réalisés à cette occasion.
- Le parc historique paysager de 40 ha redessiné à l'anglaise et son impressionnante allée des Beaux Monts, inspirée du Château de Schönbrunn s'offriront aux yeux des visiteurs.
- Déjeuner en forêt de Compiègne.



- La Clairière et le Wagon de l'Armistice : le 11 Novembre 1918 y fut signé l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale.
- Le Château de Pierrefonds : à la lisière sud-est de la forêt de



Compiègne se dresse majestueux le château fort de Pierrefonds, ouvrage défensif impressionnant du Moyen- âge sauvé par Viollet-le-Duc au XIX siècle. Visite conférence des extérieurs, du chemin de ronde ainsi que des décors des appartements impériaux.

- Dîner à l'hôtel Mercure.



Les tarifs indiqués sur le bulletin d'inscription comprennent l'ensemble des prestations sans aucun supplément.

Réservez dès maintenant.

Sachez qu'en cas d'empêchement et jusqu'au 5ème jour avant le congrès, vous serez intégralement remboursé de vos paiements (sauf 20€/pers).

Congrès National UNAAGAR du 3 au 5 Juin 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 15 Mars 2015 à :

APAGAR BP 20520 - 80005 AMIENS CEDEX 1

Contact : Daniel MARCOURT Président de l'Amicale de Région Picardie
Tél. : 03 22 92 33 02 / 06 08 27 47 22 - Email : daniel.marcourt80@orange.fr

CONGRESSISTE : M. Mme

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville Tél :

E. mail : Tél portable :

Président AdR : Président AdC :

Adhérent Amicale(s) :

Votre moyen de transport : Auto Train Avion - Hôtel réservé :

Date d'arrivée : /06/15 vers Date de départ : /06/15 Nombre de nuitées :

VOS INSCRIPTIONS	Nombre	Tarif	Total
Participation aux frais d'inscription et d'organisation		20 €	
Mercredi 3 Juin 2015			
09h30 AG			
14h30 Congrès			
12h30 Déjeuner au Mercure		35 €	
10h00 Pour les accompagnants : Visite musée Second Empire, Visite Centre-Ville Compiègne, Déjeuner en ville, Visite du Théâtre Impérial		56 €	
18h45 Départ des Hôtels (prise en charge autocars) vers l'Abbaye de Chaalis pour la Soirée de Gala		85 €	
Jeudi 4 Juin 2015 à 9 heures			
Journée au Domaine de Chantilly			
- La demeure Princièrè,			
- Le musée Condé,			
- Les jardins en petit train,			
- Déjeuner galerie des disciplines, Grandes Écuries		125 €	
- Le musée du cheval et les écuries,			
- Le spectacle équestre,			
- Dîner détente à Compiègne.			
Vendredi 5 Juin 2015 à 9 heures			
- Le Château de Compiègne,			
- Déjeuner en Forêt de Compiègne,			
- La Clairière et le wagon de l'Armistice,		110 €	
- Le Château de Pierrefonds,			
- Dîner au Mercure			
TOTAL			

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de **APAGAR**, un acompte de 150 € par personne.

Je règlerai le solde au plus tard le 1er Mai 2015

Demandes particulières

Date..... Signature

HÉBERGEMENT

La réservation de votre hôtel doit être faite directement par vos soins avant le 15 Mars 2015.

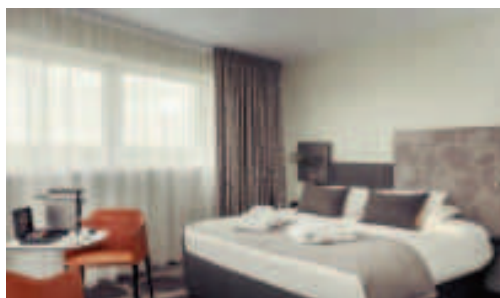
Les 2 hôtels suivants sont à privilégier. Le Congrès se déroule à l'hôtel Mercure. L'hôtel Kyriad se situe à 200 mètres du Mercure. Ces deux hôtels nous ont réservé des tarifs Congrès. Ils ont une capacité importante.

Hébergement	Coût	Petit Déjeuner	Pré-Réservation
Hôtel MERCURE*** Compiègne Sud Rue Robert Schumann 60610 LA CROIX SAINT OUEN Tél. : 03 44 30 30 30 Email :H1623@accor.com	105€ pour 1 personne* 115€ pour 2 personnes*	inclus	70 chambres
KYRIAD Hôtel*** 10 Avenue Marcelin Berthelot 60200 COMPIEGNE Tél. : 03 44 20 11 11 Email : compiegne@kyriad.fr	74€ pour 1 personne* 88€ pour 2 personnes*	inclus	30 chambres

(*) Ajouter la taxe de séjour : environ 1 euro par personne.

Lors de la réservation, indiquez votre appartenance UNAAGAR.

Merci d'indiquer sur votre bulletin d'inscription, adressé à APAGAR, le nom de l'hôtel que vous avez réservé ainsi que le nombre de nuitées.





Languedoc



Sortie d'Automne



Le 10 septembre, nous nous sommes donnés rendez-vous sur le port d'AIGUES MORTES à 10h30 pour une petite balade fluviale. Pourquoi une balade fluviale ? Eh bien, comme le bateau part à l'heure, nous devons tous être présents à 10 h 30, n'est-ce pas Michel, qui venait de sa lointaine LOZERE !

Notre ami Claude PARADIS, président de la région Champagne Ardenne, nous a gratifiés de sa présence ainsi que sa charmante épouse.

Nous étions 38 participants à cette sortie. Le soleil était au rendez-vous.

Un peu d'histoire : en 1240, le pape Innocent IV appelle les souverains d'Europe à la croisade afin de reprendre Jérusalem. Louis IX prend le commandement de l'expédition, mais, ne disposant pas de port d'embarquement, il jette son dévolu sur le port intérieur d'Aquae Mortuae, (la cité des eaux mortes). C'est de là que Louis IX, dit Saint Louis, embarque pour sa huitième croisade en 1270, dont il ne revient pas. Mort du typhus au large de TUNIS.

Nous avons donc embarqué à bord de la péniche Isle de Stel, qui peut accueillir 110 personnes. Notre croisière durera environ 2 heures.

Après la sortie du port fluvial, de très anciens bateaux étaient amarrés qui, pour la plupart, servent d'habitations. Nous descendons le canal vers St GILLES et nous voyons la tour de Constance, appelée "grosse forte tour". Le nom de tour de Constance n'apparaît qu'à la fin du XIVème siècle. Par contre, on peut affirmer que sa construction fut achevée entre 1241 et 1250.

Les travaux de fortification d'Aigues Mortes ont commencé en 1268 grâce (déjà à l'époque) à l'instauration d'une taxe sur les marchandises livrées. C'est Philippe le Hardi qui fit reprendre les travaux en 1272 et l'enceinte fut achevée au début du XIVème siècle. Les remparts ont une dimension de 1634 m. C'est ce que nous voyons depuis notre bateau et que nous longeons.

Après une heure de navigation, on assiste, dans une manade, au travail des gardiens et au tri des taureaux et à l'assistance du SIMBEU (taureau responsable de la



Sorties et Voyages des Amicales

manade) pour parquer le bétail.

Après cette sortie, nous revenons vers 13h00 à Aigues Mortes pour prendre, à terre, un repas mérité sur la place SAINT LOUIS.

A 15 h 30 nous sommes attendus aux Salins du midi.

Embarqués à bord du petit train pour un voyage d'une heure voire plus, nous avons découvert les tables salantes, l'activité des sauniers qui sont de vrais ingénieurs de la mer, car, grâce à eux, les tables sont inondées et entretenues comme il se doit. Nous avons la chance de voir le ramassage du sel, les différentes couleurs de l'eau (principalement rose) qui recouvrent ces tables.

En juillet, les sauniers ramassent la fleur de sel, en septembre, les machines effectuent le travail. Travail de précision, car il faut régler les machines de manière à ce qu'elles ne prennent que 10 cm de la croûte. Ce sel est chargé dans des dumpers, puis amené au pied d'immenses tapis roulants qui en effectuent le tri avant de l'envoyer à l'usine. Il y a plusieurs sortes de sel suite au tri : le sel pour les routes, le sel pour l'usage agricole et le sel à l'usage domestique. La production est d'environ 4.000.000 de tonnes par an. Nous avons aussi découvert la faune et la flore de ces marais, principalement des flamands roses. Malheureusement, lors du ramassage du sel, les

flamands migrent.

Au bout d'une heure et demie, nous nous sommes retrouvés au musée des Salins, qui retrace l'histoire de ces derniers.

A la fin de cette promenade et après la traditionnelle photographie, retour sur la place St LOUIS pour nous désaltérer.

Nous nous sommes quittés vers 18 h 30 en nous promettant de nous revoir en 2015 dans un autre lieu tout aussi chargé d'histoire.

Daniel SAUVAGE - Président



ASSURANCE PERTE D'AUTONOMIE

L'UNAAGAR et le cabinet Fontaine et Bertel ont sélectionné le produit Entour'Age d'AXA pour vous accompagner financièrement et humainement en cas de dépendance.



ENTOUR'AGE, la solution « perte d'autonomie »

- **Souple** : La solution Entour'Age s'adapte à vos besoins et à votre budget,
- **Garanties étendues** : Entour'Age prend en charge la dépendance physique et/ou psychique,
- **Des Formalités simples** : une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800€,
- **Assistance** : Vous êtes pris en charge, dès la souscription, par de nombreux services d'assistance.
- **Souscription jusqu'à 75 ans.**

Pour les adhérents UNAAGAR

Jusqu'à 55 % de réduction la 1^{ère} année
10 % de réduction pour la 2^{ème} année
5 % de réduction pour la 3^{ème} année

+ 10 % de réduction si souscription couple

Pour tous renseignements et devis:



02.99.36.35.28



agence.fontainebertel@axa.fr

ORIAS : Bertel 07000949 Blanchard 10058535



Picardie



L'APAGAR visite CHATEAU – THIERRY et le sud de l'Aisne

Le 16 septembre 2014, nous étions invités à découvrir CHATEAU –THIERRY et le Château de CONDE en BRIE.

Le matin, nous visitons les caves de Champagne PANNIER à CHATEAU –THIERRY.

C'est peu connu, le sud de l'Aisne (Picardie) est une région productrice de Champagne : 800 viticulteurs et 3000 ha de vignes fournissent 10% du volume total de Champagne.

Les caves creusées au moyen-âge sont belles mais la visite aurait pu être plus instructive si l'appareil de projection vidéo ne s'était pas trouvé en panne.

Nous sommes plus heureux lors de la dégustation qui clôture la visite et qu'aucun problème technique ne vient troubler.

A midi, nous rejoignons le château de CONDE EN BRIE sous un soleil radieux.

Après un toast porté par le Président Daniel MARCOURT et un agréable déjeuner dans l'une des salles renaissance, nous commençons la visite avec le propriétaire des lieux, M. Amaury de Montfort.

Le château est en quelque sorte un livre d'histoire, le nombre de grands personnages, qui l'ont possédé (Seigneur de COUCY, Louis BOURBON premier seigneur de Condé, famille de Savoie) ou qui y ont séjourné (Richelieu, Mazarin) est impressionnant.

Les occupants successifs se sont attachés les services de grands artistes :

Le peintre WATTEAU, dont on peut voir l'atelier, a laissé de nombreuses peintures murales et Servandoni a peint de grandes fresques en trompe-l'œil sur toiles.

Dans l'un des salons a lieu un instant magique : sur un geste du guide, un miroir fixé sur une cheminée s'efface dans le plafond et fait découvrir un tableau.

Le tableau a été peint par WATTEAU et a été découvert derrière le miroir, au hasard de travaux récents de restauration, après être resté caché et inconnu pendant un siècle ou deux.

Le « grand salon », le jour de notre visite, est encombré d'échafaudages : un dégât d'eaux a fait effondrer le plafond, décoré d'un trompe-l'œil en stuc de Servandoni, et le propriétaire ne tarit pas d'éloges sur la qualité du service de son assureur, sans toutefois nous dévoiler son identité. On devine seulement qu'il s'agit d'un agent général...

Encore une fois, ce fut une journée agréable et instructive dans une ambiance très amicale.

Dominique Baudoux - Secrétaire





Musique, Arts & Culture

A NOUSTE LOUS GASCOUNS



CHEZ NOUS LES GASCONS

LA GASCOGNE : une REALITE historique, linguistique, culturelle, actuelle

REALITE HISTORIQUE :

Région du Sud-ouest entre Garonne, Atlantique, et Pyrénées, LA WASCONNIE (ou Vasconia, ou Gasconia selon la prononciation des régions) conquise par les ROMAINS, devient la NOVENPOPULANIE de JULES CESAR en 56 avant Jésus Christ (ou pays des neuf peuplades).

CHARLEMAGNE en fait le royaume d'AQUITAINE (ceux qui vivent au pays des eaux, océan et marais) pour son fils LOUIS en 781. Il deviendra le DUCHE D'AQUITAINE au Xème siècle, et Province de France, après la guerre de CENT ANS (1453).

REALITE LINGUISTIQUE :

LA GASCOGNE parle ...le GASCON, langue d'OCCITANIE qui puise son origine dans le LATIN. Les BASCONS (basques) échappent au Gascon dominant, en maintenant durablement une langue « très exotique » quasi impénétrable pour les « étrangers »... Les autres Gascons aiment à illustrer cette difficulté en se référant à la religiosité basque qui remplit toujours les églises : c'est que le diable, n'ayant jamais compris le basque, n'a jamais pu les détourner de la vraie foi !La langue basque est toujours très vivante, alors que le Gascon (interdit à l'école de la 3ème République) ne se pratique que dans les cercles culturels ou chez « les vieux de 70 ans et plus !!! »

REALITE CULTURELLE :

Le GASCON, par son caractère, sa bravoure, sa verve, sa gouaille, s'est illustré :

- dans l'histoire : ALIENOR D'AQUITAINE, GASTON PHOEBUS, HENRI IV, D'ARTAGNAN.
- dans la littérature : MONTAIGNE, Edmond ROSTAND, Pierre BENOIT....
- dans les mythes valeureux et amoureux : chanson

de ROLAND, CYRANO de BERGERAC, les TROIS MOUSQUETAIRES etc....



Communes et départements actuels compris dans les limites de l'ancienne province de Gascogne

REALITE ACTUELLE :

Par l'enracinement et la vivacité des traditions GASCONNES: dans la gastronomie, les fêtes, les sports régionaux, les « loisirs » (chasses palombières, pêche aux pibales et saumons), les passions tauromachiques et le folklore (sauts basques, courses d'échassiers...).

Pour mieux comprendre LA REALITE GASCONNE dans la France du 21° Siècle, revenons à une rapide synthèse historique :

Lors de la conquête de la VASCONIE par JULES CESAR, de nombreux peuples Vascons s'exilent en VASCONIE ULTERIEURE (Espagne du nord). Dès le 8° siècle, ces VASCONS s'allient aux MAURES qui occupent la péninsule ibériques. Les tentatives de CHARLEMAGNE pour franchir les Pyrénées échouent lamentablement, notamment lors du massacre de l'arrière garde de ROLAND, neveu de

Musique, Arts & Culture

l'empereur, à RONCEVEAUX. Après avoir pacifié « la VASCONIE DU NORD », l'empereur confiera le ROYAUME de VASCONIE (devenue AQUITANIA) à son fils LOUIS. En 1152, survient la grande rupture qui marquera indélébilement AQUITANIA/GASCONIA. Notre célèbre Duchesse ALIENOR d'AQUITAINE avait épousé LOUIS VII, Roi de France, à 15 ans. Devenue REINE de France, notre ALIENOR voyage beaucoup pour l'époque (Espagne, Italie...) et suit son époux en CROISADE. ALIENOR confirme ses qualités diplomatiques, guerrières et... amoureuses !



ALIENOR d'AQUITAINE

Elle rencontre un très bel homme, jeune et vigoureux, de 10 ans son cadet (elle n'a que trente ans). Elle ne supporte plus son LOUIS VII, qui vit et lui impose une vie « monastique »... Elle tombe follement amoureuse de celui qui deviendra le futur roi d'Angleterre, HENRI II. HENRI II est un PLANTAGENET, Comte d'ANJOU, et, par son remariage en 1152, ALIENOR apporte l'AQUITAINE au domaine des PLANTAGENETS. LA GUERRE DE CENT ANS peut commencer... ANGERS, POITIERS, BORDEAUX sont « Anglo-angevines » et d'innombrables forteresses (les bastides) viennent renforcer les frontières avec le Royaume de France. Ce n'est qu'en 1453, à la bataille de CASTILLON, que l'immense défaite des ANGLO/GASCONS met fin à la domination des PLANTAGENETS et à la GUERRE DE CENT ANS...c'est dire si JEANNE D'ARC n'est pas vraiment une « héroïne gasconne » ! Toutefois les BEARNAIS résisteront à la tutelle des VALOIS de France et maintiendront leur indépendance jusqu'en 1589 quand leur roi, HENRI III de NAVARRE, devint roi de France, sous le nom d'HENRI IV...



HENRI IV

Mais les Parlements autonomes de BERN et de BORDEAUX, ne seront dissous qu'à la Révolution! A cette longue « indépendance » guerrière, il faudrait ajouter les nombreuses révoltes qui ont régulièrement agité la GASCOGNE : contre la gabelle, la taille, la dime, le métagage ou pour la défense des traditions taurines... Alors, on peut comprendre que le GASCON soit encore une « espèce de bipède particulière » au verbe haut et fleuri, sous un grand béret noir, ou rouge pour les fêtes ! Nous allons en découvrir toutes les « originalités », comme nous l'avons déjà fait pour les passions taurines, dans la pratique de sports très régionaux, la gastronomie, les traditions, la culture et le folklore, les grandes chasses palombières et la langue gasconne... (À suivre)

Paco



Le gascon, dialecte occitan.

PIERRE BONNARD. PEINDRE L'ARCADIE

17 mars-19 juillet 2015 au Musée d'ORSAY



la terrasse ensoleillée

Après les expositions Bonnard organisées dans le monde entier, le musée d'Orsay se devait de lui consacrer une rétrospective représentative de toutes les périodes de sa création.

Pratiquant l'art sous des formes multiples – peinture, dessin, estampe, art décoratif, sculpture, photographie –, Bonnard a défendu une esthétique essentiellement décorative, nourrie d'observations incisives et pleines d'humour tirées de son environnement immédiat.

Du tableautin au grand format, du portrait à la nature morte, de la scène intime au sujet pastoral, du paysage urbain au décor antique, l'œuvre de Bonnard nous révèle un artiste instinctif et sensible.

Sa palette aux couleurs vives et lumineuses en fait l'un des principaux acteurs de l'art moderne et un représentant éminent du courant arcadien.



Pierre Bonnard



Entre 1910 et 1938, Pierre Bonnard séjourne régulièrement en Normandie, où il trouve une nouvelle source d'inspiration. Dès le début du XXe siècle, Pierre Bonnard (1867- 1947) prend l'habitude de séjourner en Normandie et dans la vallée de la Seine, à Montval, Pierrefitte ou Vernouillet. En 1912, il achète « La Roulotte », une maison entourée d'un grand jardin à Vernonnet. La présence de Claude Monet à quelques kilomètres de là, à Giverny, influe-t-elle sur cette décision ?



Claude Monet et Pierre Bonnard à Giverny 1926

C'est au début du XXe siècle, après la période nabis, qu'il se passionne véritablement pour le paysage. Il ressent le besoin d'avoir un jardin et de se rapprocher de la mer. Vernonnet est situé à cinq kilomètres de Giverny et les deux artistes se connaissent bien. Claude Monet et Blanche Hoschedé déjeunent chez Pierre et Marthe Bonnard et inversement. Les deux peintres s'écrivent aussi ; ils partagent une passion commune pour la nature et l'art décoratif.

Admirateur de Bonnard, Monet lui fait part de ses difficultés à réaliser son cycle de Nymphéas pour l'Orangerie. Bonnard a, quant à lui, déjà produit plusieurs décors, pour la salle à manger de Misia Sert entre 1906 et 1910, pour le collectionneur russe Ivan Morozov (le triptyque Méditerranée en 1911) ou pour le critique Georges Besson. Nous pouvons avoir le sentiment que Bonnard et Monet avancent dans la même direction en s'éloignant du XIXe siècle, des Nabis pour l'un, de l'impressionnisme pour l'autre.



la terrasse à Vernon

Le Chèque Emploi Service Universel (CESU)

Créé pour simplifier les démarches d'un particulier employant un salarié travaillant dans la catégorie "Services à la Personne", le CESU assure la couverture sociale de l'employé et ouvre droit à des avantages fiscaux et sociaux pour l'employeur.

En 1994, le réseau des URSSAF crée le "Chèque Emploi Service" devenu "Chèque Emploi Service Universel" soit CESU. En vigueur depuis le 1er janvier 2006, il existe sous deux formes : le CESU déclaratif et le CESU préfinancé.

CESU déclaratif

Il permet aux particuliers de régler l'ensemble des services à la personne (travaux ménagers, petits travaux de jardinage ou de bricolage, cours particuliers...) effectués par un salarié employé en direct au domicile.

Il évite à l'employeur d'avoir à accomplir plusieurs formalités : déclaration à l'URSSAF, calcul des cotisations sociales, délivrance d'un bulletin de paie, rédaction d'un contrat de travail (prestations d'une durée inférieure à huit heures par semaine).

L'adhésion, préalable à l'utilisation, peut s'effectuer soit sur le site www.cesu.urssaf.fr (les déclarations ultérieures seront alors faites par internet), soit au moyen d'un formulaire disponible auprès d'une banque qui remettra un chéquier CESU (chèques + volets sociaux). Le paiement du salaire net (incluant 10 % au titre des congés payés) se fait en utilisant tout moyen de paiement.

La déclaration devra être faite dans les 15 jours qui suivent le paiement du salaire, par internet ou au moyen du volet social (à remplir et renvoyer au CNCESU⁽¹⁾). Depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations sont

calculées sur le salaire réel : le calcul forfaitaire sur la base du SMIC est supprimé.

Le CNCESU :

- calcule les cotisations salariales et patronales et prélève les sommes correspondantes sur le compte de l'employeur
- transmet au salarié un document valant bulletin de paie
- met à la disposition de l'employeur, chaque année, une attestation fiscale, justifiant la réduction ou le crédit d'impôt sur le revenu.



Les avantages (en 2014) :

- Réduction ou crédit d'impôt (selon le profil de l'employeur) de 50 % des sommes déboursées plafonnées à 12 000 € par an. Ce plafond est majoré dans certains cas (composition du foyer fiscal, obligation d'une tierce personne...). Le montant pris en compte pour certaines prestations est limité (petit bricolage : 500 €/an, jardinage : 5 000 €/an, assistance informatique : 3 000 €/an).
- Exonération des cotisations patronales accordée aux employeurs

âgés de plus de 70 ans ou satisfaisant à certaines conditions (enfant handicapé, tierce personne, perte d'autonomie...)

- Réduction forfaitaire de charge 0,75 € par heure travaillée accordée aux autres employeurs.

Pour un particulier employant une personne 12 heures par mois avec un salaire net horaire de 12 €, le tableau ci-dessous indique l'avantage fiscal maximum (en effet, dans le cas d'une réduction d'impôt, si le montant de l'avantage calculé excède celui de l'impôt, l'avantage réel se réduit au montant de l'impôt).

CESU préfinancé

Financé par les entreprises pour leur personnel (comme un titre restaurant) ou par certains organismes sociaux, il permet à son bénéficiaire de payer tout ou partie de prestations de service à la personne et peut être complété par un autre moyen de paiement.

S'il sert à rémunérer directement un salarié, son fonctionnement obéit aux mêmes règles que le CESU déclaratif.

Geneviève Méliou

Courrier des Retraités

(1) CNCESU : Centre National du Chèque Emploi-Service-Universel

Age Employeur	Salaire net/mois	Charges sociales			Coût total/mois	Avantage fiscal max./mois	Avantage max./an (11mois)
		Brutes	Déduction	Nettes			
moins de 70 ans	144,00 €	120,90 €	-9,00 €	111,90 €	255,90 €	-127,95 €	1 407,45 €
plus de 70 ans	144,00 €	120,90 €	-53,10 €	67,80 €	211,80 €	-105,90 €	1 164,90 €

Coûts et aides d'une entrée en EHPAD⁽¹⁾

L'entrée en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) est toujours difficile et délicate. S'agissant de personnes dont l'autonomie est réduite, au stress d'un changement d'hébergement, s'ajoute une inquiétude bien légitime : "Qui va payer ?"

Le tarif en EHPAD est divisé en trois parties : l'Hébergement, l'Autonomie et les Soins. Cette dernière partie fait l'objet d'un versement global à l'établissement qui ne couvre toutefois pas les coûts de la médecine de ville, médecins et spécialistes qui sont traités comme ils le seraient si la personne était restée chez elle. Seules les deux autres parties nous intéressent ici.

Le tarif hébergement.

Il est déterminé par chaque établissement. En cas de besoin pour en couvrir tout ou partie, la personne peut solliciter une aide sociale qui constitue une avance et est récupérable sur la succession. Si la personne le souhaite, un dossier est transmis par l'établissement au service compétent du Conseil Général. Elle ne pourra bénéficier d'une aide sociale qu'après avoir consacré jusqu'à 90 % de ses revenus (allocation logement comprise), étant précisé que le solde restant à sa disposition ne peut être inférieur à 95 € par mois. L'attribution de l'aide sociale n'est pas de droit et fait l'objet d'un examen du dossier avec prise en compte de l'éventuelle obligation alimentaire.

Le tarif Dépendance.

L'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA) est versée par le Conseil Général en fonction du degré de perte d'autonomie mesurée par une grille "AGGIR" de 6 niveaux dont seuls les niveaux 1 à 4 ouvrent droit à un versement. A chacun d'eux, correspond un montant national maximum que chaque établissement doit respecter pour fixer son tarif. Par exemple pour le GIR 3 ce montant est de 843,85 €. En fonction des revenus

de l'intéressé, une participation lui est demandée. L'APA n'est pas récupérable sur succession.

La demande doit être déposée auprès du CCAS du domicile, ou, le cas échéant, auprès des services de l'établissement d'accueil.



Un exemple pour clarifier :

Monsieur Dupont dispose d'un revenu de 3 200 € par mois et est classé en GIR 3. Il hésite :

"LES BELLES ROSES" - hébergement : 2 536 €, dépendance : 573 €
 Hébergement : son revenu est supérieur au tarif de l'établissement. Il pourra donc le payer lui-même sans faire appel à l'aide sociale et il lui restera 664 €, soit 21 % de son revenu.

Dépendance : Compte tenu de ses revenus, le montant de son APA ne sera que de 266,16 €. Il devra donc payer lui-même 306,83 € (573-266,17).
 Au total, M. Dupont devra donc payer 2842,83 € (2 536 + 306,83) et il lui restera 357,16 €.

"LE CHÂTEAU DES BELLES ROSES"
 - hébergement : 3 805 €, dépendance : 842 €

Hébergement : M. Dupont devra payer 2,880 € (90 % de ses ressources) et il lui restera 320 € (10 % de son revenu). Le solde de 925 € pourra éventuellement être pris en charge par l'aide sociale après étude du dossier.

Dépendance : Compte tenu de ses revenus, le montant de son APA ne sera que de 391,20 €. Il devra donc payer 450,8 € qu'il ne pourra pas payer et qui pourront être pris en charge par l'aide sociale.

Au total, M. Dupont devra donc payer 2 880 €, sa famille et/ou l'aide sociale prenant en charge 1 375,8 € (925 + 450,8) et il lui restera 320 €

CAROLE COPPÉE

Courrier des Retraités

AVANT DE RENTRER EN EHPAD

- Demander les tarifs Hébergement et Dépendance et vérifier que l'Etablissement est conventionné Aide Sociale.
- Vérifier la qualité de vie et demander le Projet de Vie, le Projet de Soins et la Convention Tripartite. Le livret d'accueil doit être fourni.

Un tarif élevé dépend surtout du coût de l'hôtellerie. Il n'est pas forcément garant d'une bonne prise en charge !

C'est donc le projet de vie qui fait la qualité humaine d'un accueil en EHPAD.

Nos peines :

ALSACE

Jean Jacques GINDENSPERGER 68260 KINGERSHEIM
Jean Michel WOLFF 67500 HAGUENAU

ANJOU-MAINE

Bernard BOISLEVE 49000 ANGERS
Gérard CESBRON 53200 CHATEAU GONTIER
Monique SEIGNEUR 72200 LE MANS

AQUITAINE

Jacky COSTES 64110 MAZERES LEZONS
Pierre TEILLAIS 24260 LE BUGUE

BRETAGNE

Madeleine GUESDON 35830 BETTON
Georges LEPAGE 56800 PLOERMEL
Annick COURTET 29300 QUIMPERLE

CENTRE

Jacques Paul DURAND 18700 AUBIGNY SUR NERE

CHAMPAGNE ARDENNE

Eugène HUILLE 51200 EPERNAY (Ex Président UNAAGAR)

LIMOUSIN :

Pierre LESOU 87000 LIMOGES

LORRAINE :

Maurice CLAUDEL 88130 CHARMES

MIDI PYRENEES

Suzanne BENEITO 82000 MONTAUBAN
Louis VERT 46000 CAHORS

PICARDIE

Henri BARBIER 02300 CHAUNY

POITOU CHARENTES

Jean PENICAUD 17200 ROYAN (Ex Président AZUR)

RHONE ALPES

Luce BARRE 69400 VILLEFRANCHE S/ SAONE
Jean BOURG 42000 SAINT ETIENNE
Henri EYMIN 38640 CLAIX (Ex Vice-Président VIA ASSURANCES
NORD MONDE)

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.

EUGÈNE HUILLE



Eugène HUILLE nous a quittés. Il est décédé vendredi 17 octobre dernier dans sa 92ème année. Agent général à Epernay Dom Pérignon du 01/11/1962 au 31/12/1987 de la compagnie La Préservatrice puis Préservatrice Foncière et PFA, il donne beaucoup de son temps au syndicalisme professionnel. Il a été Membre de la commission agricole du syndicat des agents généraux de

PFA et de celle de la FNSAGA pendant de nombreuses années. A son départ en retraite, Jean Cayron et Henri Brandt le sollicitent pour travailler avec eux à l'animati-

tion de l'amicale des anciens agents de la Préservatrice et de la Foncière. Administrateur et membre du bureau pendant de nombreuses années, il sera au côté de Guy Rouxel l'un des fondateurs d'Agora Seniors. Il a occupé successivement les postes de Vice-Président et de Président Adjoint d'Agora Seniors de 01/97 à 10/2001 puis Président d'Honneur. Parallèlement, il milite à l'Unaagar qu'il a présidé de 1996 à 1998. Président adjoint jusqu'en 2001, il en reste Président d'Honneur.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 23 Octobre 2014 à 10h00 en l'Eglise Notre Dame d'Epernay (51). Et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Vervins (02) dans le caveau familial.

A son épouse Monique, à ses enfants, et à sa famille nous présentons nos condoléances attristées.

Didier COUSIN

JEAN PENICAUD



Notre ami Jean nous a quittés beaucoup trop tôt.

La maladie pernicieuse a eu raison de lui malgré sa force de caractère et son moral à toute épreuve.

Jean était un homme de volonté, de bonté, de fidélité en amitié.

Il avait le respect des autres et était toujours prêt à les servir en se dépensant sans compter. Il a été pour nous, Retraités

AZUR, un Président exigeant, soucieux de ses responsabilités, voulant faire partager son enthousiasme pour que vive notre Amicale en pleine paix.

Après avoir été longtemps Agent Général à ROYAN, il est resté dans cette ville qu'il aimait beaucoup.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 13 novembre dernier en l'église Notre Dame de Royan-Pontailiac.

Originaire de la Haute Vienne, il y est de retour où il repose dans cette terre du Limousin.

Nous adressons à Jacqueline son épouse, à son fils et à ses petits-enfants nos condoléances attristées et les assurons de notre sympathie la plus vive. »

Hubert DUHAIL

HENRI EYMIN



Henri EYMIN, nous a quittés le mercredi 19 novembre après une maladie de dégénérescence, très contraignante pour son épouse et ses enfants.

Né à GRENOBLE en 1928, il aurait atteint ses 86 ans le 27 décembre.

Il est nommé Agent Général des Compagnies LE MONDE, en 1952 à 24 ans, et de fusion en fusion, à VIA ASSURANCES NORD MONDE, ALLIANZ VIA.

Son intelligence, son bon sens, son dévouement, sa fermeté constructive, dans la plus grande abnégation, étaient gage d'écoute et de compréhension pour aider et reconforter LES UNS ET LES AUTRES.

Son amitié, Henri ne l'accordait qu'avec précaution, en bon Dauphinois, il fallait la mériter, mais après, le contact devenait un plaisir au sein d'une franche et fidèle amitié. Ses compétences techniques l'impliquèrent dans la profession au niveau régional et national.

Il fut Vice-président de l'Association syndicale des Agents Généraux de Compagnies jusqu'au terme de son mandat de 33 années, devenant Honoraire et Administrateur à vie. A la suite de sa cessation d'activité, avec le soutien de ses confrères encore actifs, Jean MESTELAN et Bernard PONCHON, il fit renaître l'Amicale des Retraités AaRVIA devenue ARALIA, affiliée à l'UNAAGAR, jusqu'en 2005, date historique de fusion des Retraités sous le vocable de CLARA 3, dont il participa à la création avec Paul LUCET (AGRAGEM) et Guy ROUXEL (AGORA), prenant titre de SAGGORA SENIORS, actuelle MAG3

SENIORS. Après 15 années de présidence des retraités, ARALIA le distingua, premier Président honoraire et Administrateur à vie. Il fut, également, Vice-président de la REGION RHONE-ALPES, sous la présidence d'André PATCH.

Henri, nous savons que tu n'aimais pas les coups d'encensoir, cependant, nous voulons que ta disparition serve d'exemple à nos successeurs.

Ces quelques lignes résument le parcours professionnel et syndical de notre ami, Henri EYMIN dont le but était : la défense professionnelle et le mieux-être de la collectivité.

A vous, Chère Madame EYMIN, après tant d'années maritales et de « Conjoint Collaborateur Bénévole », nous voulons vous dire, comme à vos filles Béatrice et Catherine ainsi qu'à vos quatre petites filles, toute notre affection attristée. Les mots sont bien pauvres en de telles circonstances, nous vous souhaitons beaucoup de courage pour faire face au vide laissé par votre époux, votre père et grand-père.

Henri, il revient à ma mémoire tes propres paroles en hommage à Jean MESTELAN (1928/2003) :

« Nous l'espérons désormais au fond d'un nouveau jardin, parmi les fleurs et c'est l'image que nous garderons dans notre cœur »... Ces paroles nous les faisons nôtres envers toi ! Lorsque l'heure viendra, nous ne manquerons pas d'emprunter.... Le chemin du jardin extraordinaire !!!

Au revoir Henri, à nous revoir un jour ou l'autre, si Dieu le veut....

Bernard PONCHON

Président d'Honneur de MAG3 SENIORS

Président Adjoint Honoraire UNAAGAR

Président Honoraire du Syndicat ALLIANZ VIA et des Retraités ARALIA

>>> Calendrier 1^{er} semestre 2015

CONGRES UNAAGAR du 3 au 5 juin à CHANTILLY/COMPIEGNE.

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE REGIONS

ALSACE : 21 mai à ST HIPPOLYTE (67)

AQUITAINE : 10 juin à l'Automobile Club du sud ouest BORDEAUX (33)

AUVERGNE : 16 avril MASSIAC (15)

CENTRE : 16 avril (lieu à déterminer)

LIMOUSIN : 11 juin à MASSERET (19)

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE : 21 mai à GUERANDE (44)

NORD PAS CALAIS : 9 avril au Pré Fleuri à ARRAS (62)

PICARDIE : 27 mars à PERONNE (80)

RHONE ALPES : 1er octobre à SAINT ETIENNE (42)

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE COMPAGNIES :

AVIVA : CONGRES DU 10 AU 14 JUIN A PARIS –

HEBERGEMENT A L'HOTEL PROVINCE OPERA-

AG DANS LA MATINEE DU 11 JUIN au siège d'AVIVA

GAN : 5 JUIN

GENERALI : AG 17 JUIN à STRASBOURG (67) et 18 et 19 découverte de la ville et sa région

MAG3 SENIORS : 2 JUIN

AAAMMA : 19 mai et journées touristiques les 20 et 21 La Rochelle (17).

VOYAGES & SORTIES :

ALSACE : 30 juin au 6 juillet : La NORVEGE et ses Fjords : - visite d'OSLO et STOCKHOLM

Les Commissions

1 SOCIAL – RETRAITE et PREVOYANCE

(2 élus Cavamac, 2 élus Praga, 2 membres du CA)

- **Jacques BIGOT (CAVAMAC) responsable**
- Christian BRETTE (CAVAMAC)
- Régine ALMERAS (PRAGA)
- Jean-Marie MARTIN (PRAGA)
- Raymond BOURBOULOUX
- Christian COEURE

5 STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR

- **Daniel MARCOURT, responsable**
- Pierre VAUSSARD
- Pierre EPINEUSE
- Marcel CHAUVEAU

2 INFORMATIQUE et GESTION

- **Christian COEURE, responsable**
- Daniel SAUVAGE
- Alain VAYSSETTES
- Ronan ROMIEUX
- Pierre VAUSSARD

6 COMMUNICATION, SERVICES et AVANTAGES ADHERENTS

- **Georges BELAT, responsable**
- Daniel MARCOURT
- Jean-Pierre CHATELLIER
- Christian COEURE

3 EVOLUTION DES SYSTEMES D'ENCAISSEMENT DES COTISATIONS

- **Christian COEURE, responsable**
- Daniel SAUVAGE
- Pierre EPINEUSE
- Jean MARTIN-VIVIER
- Charles CAILLAUD
- Daniel MARCOURT

7 COMITE DE LECTURE « LA VOIX DE L'UNAAGAR »

- Georges BELAT
- Gabriel GONIN
- Philippe ROBERT
- Jocelyne FOURNIE
- Daniel MARCOURT


4 DEVELOPPEMENT DES EFFECTIFS et RELATIONS AVEC LES AMICALES

- **Pierre EPINEUSE, responsable**
- Charles CAILLAUD
- Roland MARCA
- Jean-Pierre CHATELLIER
- Daniel MARCOURT
- Philippe ROBERT

8 RELATIONS AGEA, CAVAMAC, PRAGA

- Georges BELAT
- Pierre EPINEUSE
- Jean MARTIN-VIVIER
- Christian COEURE

Conseil d'Administration UNAAGAR

PRÉSIDENT		PRÉSIDENT Adjoint	
	Georges BELAT (origine AdR PICARDIE) 6 Rue du Bloc 02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile 06 85 84 87 47 E-mail : george.belat@orange.fr		Pierre EPINEUSE (origine AdC MMA) Résidence Raoul DUFY 5 rue Hélène BOUCHER 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél.: 02 35 64 95 40 Mobile : 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.unaagar@gmail.com
VICE - PRÉSIDENTS			
représentant les AdR		représentant les AdC	
	Christian CŒURÉ (origine AdR LORRAINE) Domaine de Bel Air 9 Rue Mi les Vignes - Entrée B 54520 LAXOU E-mail : christian.coeure@orange.fr Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11		Jean MARTIN-VIVIER (origine AdC REUSSIR Senior) 5 Rue Sainte CROIX 91150 ETAMPES E-mail : jean@martinvivier.fr Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38
Secrétaire Général		Trésorier Général	
	Pierre VAUSSARD (origine AdC MAG3 Seniors) 9 Rue Louis MOREAU 91150 ETAMPES E-mail : pierre.vaussard@gmail.com Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44		Daniel SAUVAGE (origine AdR LANGUEDOC) 12 Chemin du Mas Magot 30340 MONS E-mail : mds30@orange.fr Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82
Secrétaire Adjoint		Trésorier Adjoint	
	Jean-Pierre CHATELLIER (origine AdR L.A.- Vendée) 34 bis, La Bigotière 44690 MAISON SUR SEVRE E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66		Charles CAILLAUD (origine AdC MAG3 seniors) 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr Tél.: 02.54.36.11.53 Mobile : 06.08.69.28.59
ADMINISTRATEURS			
	Jacques BIGOT (origine AdC REUSSIR Senior) 11 Rue du Point du Jour 86200 LOUDUN E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00		Raymond BOURBOULOUX (origine AdR LIMOUSIN) 46, Avenue du Printemps 19100 BRIVES E-mail raymond.bourbouloux@gmail.com Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60
	Roland MARCA (origine AdR BRETAGNE) 3 Route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP E-mail : trebrat2@yahoo.fr Tél. 02 97 45 53 30 Mobile: 06 14 41 11 12		Marcel CHAUVEAU (origine AdC AGAREGAN) 8 Chemin des acacias 63960 VEYRE MONTON E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr Tél. 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 84
SYNDIC			
Daniel MARCOURT (origine AdR PICARDIE) 1, Rue Flatters 80000 AMIENS Tél. 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-Mail : daniel.marcourt80@orange.fr			
CONTROLEURS AUX COMPTES		CONTROLEUR AUX COMPTES suppléant	
	Gabriel GONIN 14, Rue Calas 69004 LYON E-mail : gabriel.gonin@free.fr Tél.: 04.78.29.48.60 Mobile : 06.81.18.97.17		Michel GARREAU 5, bis Av. Division Leclerc 93150 LE BLANC MESNIL E- mail : michelgarreau@wanadoo.fr Tél.: 01.48.65.77.39 Mobile : 06.70.07.32.81
			Hubert HERIOT 9 RUE DE LA MALADRERIE 28270 BREZOLLES E-mail : hubert.heriot@wanadoo.fr Tél.:02 37 48 24 94 Mobile : 06 11 42 92 30
MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS			
Michel TAVERNIER / Guy LE VEN / Bernard PONCHON / Sylvie DEBAUVE / Jean LAISSUS / Michel MOULETTE			

Réalisation : Christian Coeure

Mise à jour le 4 décembre 2014



Répertoire des Amicales de Compagnies

ACRAVIVA (ABEILLE & PAIX) - Cie AVIVA 104 Président  Serge BATTISTELLI 2, rue de la Bartavelle 13620 CARRY LE ROUET Tél. : 04.42.44.62.70 / 06.74.44.69.68 E-mail : serge.battistelli@aliceadsl.fr	AGAR-AZUR - Cie AZUR ASSURANCES 106 Président  Daniel MARCOURT 1, rue Flatters 80000 AMIENS Tél. : 03.22.92.33.02/ 06.08.27.47.22 E-mail : daniel.marcourt80@orange.fr
AMICALE AACG - Cie CONCORDE - GENERALI -ZURICH 107 Président  Jean-Claude FURIET 23 bis, rue Gal Corda 55100 VERDUN Tél. : 03.29.86.23.46 / 06.81.93.24.98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr	AGAREGAN - Cie GAN 108 Président  Marcel CHAUVEAU 8, Chemin des Acacias 63960 VEYRE MONTON Tél. : 04.73.69.68.81 / 06.81.56.84.24 E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr
AAAMMA - Cie MMA 109 Président  Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél. : 02.35.64.95.40 / 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.aaamma@gmail.com	MUTUELLE DE POITIERS -Cie MUT. De POITIERS 110 Président  Pierre DESMIER 44, rue de l'Eglise 85420 LE MAZEAU Tél. : 02.51.52.97.47 E-mail : desmier.pierre@wanadoo.fr
MAG3 Seniors - Cie ALLIANZ Gpe 116 Président  Charles CAILLAUD 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél. : 02.54.36.11.53 / 06.08.69.28.59 E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr	CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS 117 Président  Gabriel GONIN 14, rue Calas 69004 LYON Tél. : 04.78.29.48.60 / 06.81.18.97.17 E-mail : gabriel.gonin@free.fr

REUSSIR SENIOR - Cie AXA 118

Président

Jean-MARTIN-VIVIER
 5, rue Sainte Croix
 91150 ETAMPES
 Tél. 01.64.94.60.44 / 06.08.46.20.38
 E-mail : jean@martinvivier.fr

ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC - COLLÈGE DES RETRAITÉS -
Élections 2010

**REPRÉSENTANTS
UNAAGAR à PRAGA**

Titulaires

Jacques BIGOT  11 RUE DU POINT DU JOUR 86200 LOUDUN Tél. fixe : 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00 E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr	Christian BRETTE  5 bis Bd des Peupliers 91210 DRAVEIL Tél. fixe : 01 69 42 36 05 Mobile : 06 07 75 33 23 E-mail : c.brette@free.fr	Daniel DUJARDIN  3 Avenue du Blanc Village 59910 BONDUES Tél. fixe : 03 66 97 25 68 Mobile : E-mail : daniel.dujardin2@numericable.fr
--	---	--

Titulaire

Régine ALMERAS

 53, Grand-Rue Mario ROUSTAN
 34200 SETE
 Tél. fixe : 04 67 74 40 62
 Mobile : 06 81 72 92 10
 E-mail : reginealmeras@hotmail.fr

Suppléants

Yves LE SOUEF 109, rue du Plat d'Étain 37000 TOURS Tél. fixe : 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12 E-mail : yves.lesouef632@orange.fr	 Roland MARCA 3, route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. Fixe : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : trebrat2@yahoo.fr	 Jean-Marie MARTIN B.P.132 14, Place des Anciens Combattants 76430 Saint Romain de Colbosc Tél. fixe : 02 35 30 73 10 Mobile : 06 07 78 13 77 E-mail : jm.martin.44@wanadoo.fr
---	--	--





















Suppléant

Jean-Marie MARTIN

 B.P.132
 14, Place des Anciens Combattants
 76430 Saint Romain de Colbosc
 Tél. fixe : 02 35 30 73 10
 Mobile : 06 07 78 13 77
 E-mail : jm.martin.44@wanadoo.fr

Répertoire des Amicales de Régions



<p>ALSACE 001 67 68 Guy WEIBEL  2 Rue Neudorf</p> <p>67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : weibel.guy@aliceadsl.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 Marcel HERVÉ  26 Avenue du Gal de Gaulle</p> <p>49150 BAUGE Tél. : 02 41 89 08 08 Mobile : E-mail : marcel.herve@wanadoo.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 Pierre FABRE  2, rue de Raymond</p> <p>47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail : Pierre.fabre8@wanadoo.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 Bernard LORIZON  31 rue Chateaubriand</p> <p>63100 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04 73 36 46 63 Fax : 04 70 59 49 47 E-mail : jeanclaude.coudard@free.fr</p>
<p>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE 005 21 25 39 70 71 89 90 Michel DAVIER  19 Grand Rue</p> <p>25400 AUDINCOURT Tél. : 03 81 35 50 66 Mobile : 06 89 90 03 57 E-mail : michel.davier@wanadoo.fr</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Roland MARCA  3 Rte de Plumergat</p> <p>56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : trebrat2@yahoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 36 37 41 45 58 Gérald PAQUET  Le Clos de la Herse 6 impasse des Muriers</p> <p>45800 ST.JEAN DE BRAYE Tél. : 02 38 21 60 83 Mobile : 06 83 99 86 23 E-mail : paquetgerald@orange.fr</p>	<p>CHAMPAGNE-ARDENNE 08 08 10 51 52 Claude PARADIS  3, rue des Mésanges</p> <p>10440 TORVILLIERES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile : 06 72 87 06 63 E-mail : claudepara10@yahoo.fr</p>
<p>ILE DE FRANCE 019 28 75 77 78 91 92 93 94 95 Michel GARREAU  30, rue Olivier Noyer 75014 PARIS Tél. 01 81 69 36 68</p> <p>Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Daniel SAUVAGE  12 chemin du Mas Magot</p> <p>30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : mds30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 Raymond BOURBOULOUX  46, av. du printemps</p> <p>19100 BRIVE Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com</p>	<p>Loire-Atlantique - Vendée 021 44 85 Jean-Pierre CHATELLIER  34 bis, La Bigotière</p> <p>44690 MAISON sur SEVRE Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66 E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 Christian CŒURÉ  Domaine de Bel Air 9, rue Mi les Vignes Entrée B 54520 LAXOU Site internet unaagar-lorraine.fr Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : christian.coeu@orange.fr</p>	<p>MEDITERRANEE - PACA CORSE ET DOM-TOM 014 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 Gilles RAYNAUD  394 rue Kleber</p> <p>83100 TOULON Tél. : 04 94 31 81 73 Mobile : 06 14 61 79 27 E-mail : gr.raynaud@gmail.com</p>	<p>MIDI - PYRENEES 015 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 Jean-Claude PALMA  24 rue des Parfaits</p> <p>11600 MALVES Tél. : 04 68 77 12 66 Fax : 06 03 49 49 94 E-mail : jean-claude.palma@orange.fr</p>	<p>NORD-PAS-DE-CALAIS 016 59 62 Michel BEAUGRAND  16 Place Marmottan</p> <p>62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 67 80 83 E-mail : micheletanne43@gmail.com</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 Jean Michel VALLANÇON  24 rue de l' Yser</p> <p>50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : jeanmichelvallancon@orange.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 Daniel MARCOURT  1, rue Flatters</p> <p>80000 AMIENS Tél. : 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-mail : daniel.marcourt80@orange.fr</p>	<p>POITOU - CHARENTES 009 16 17 79 86 Jack CUBEAU  2 rue du Poitou</p> <p>86500 MONTMORILLON Tél. : 05 49 91 23 47 Mobile : 06 07 39 55 65 E-mail : En attente</p>	<p>Rhône - Alpes 020 01 07 26 38 42 69 73 74 Jean HECQUET  106 rue des Alpes</p> <p>26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : jean.hecquet@orange.fr</p>

Réalisation Christian Coeuré



Congrès 2015

Chantilly et Compiègne en Picardie

Inscrivez-vous

